

Kathy Baig, ing. : Pour redonner ses lettres de noblesse à la profession

La revue de l'Ordre des ingénieurs du Québec

PLAN

Septembre-octobre 2016

www.oiq.qc.ca

DOSSIER

INNOVATION ET TRANSPORT

PRIX GÉNIE INNOVATION 2016

L'Institut du véhicule
innovant, primé pour
ses autobus eLion
100 % électriques

TECHNOLOGIE LIDAR

LeddarTech vise une conduite
autonome plus sûre

TECHNIQUES DE L'INGÉNIEUR

Biocarburants de deuxième
génération : quelles voies de
production ?



Une offre béton pour les ingénieurs et diplômés en génie.



Ici, on reconnaît votre génie avec une offre marquée
d'un sceau d'excellence.

Découvrez les nombreux avantages de notre
programme financier¹ spécialement conçu pour vous.

Visitez
bnc.ca/ingenieur



Réalisons vos idées

1. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Pour connaître les critères d'admissibilité au programme financier et obtenir les détails complets, visitez bnc.ca/ingenieur.

PARFAIRE VOS CONNAISSANCES TECHNIQUES

CIPE
APPRENDRE. CROÎTRE. RÉUSSIR.

Chimique · Civil · Construction · Électrique · Environnement · Général · Industriel · Mécanique

Choisissez parmi notre liste de cours à venir au Québec. Chaque cours du CIPE est conçu et enseigné par un professionnel possédant une vaste expérience.

Accumulez vos heures de formation continue pour répondre aux exigences du Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs.

Vous avez besoin de formation pour votre équipe ? Le CIPE vous offre une solution rentable avec notre programme de **FORMATION EN ENTREPRISE.**



DÉCOUVREZ LE CIPE AUJOURD'HUI. www.cipe.ca/automne2016 // 1.877.228.4759

L'Ordre des ingénieurs du Québec (fondé en 1920) a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre de ses lois constitutives et de mettre la profession au service de l'intérêt du public.

**Comité exécutif
2016-2017**

- Présidente**
Kathy Baig, ing., FIC
- Première vice-présidente**
Anne Baril, ing.
- Vice-président**
Roger Dufresne, ing.
- Vice-président**
Michel Noël, ing.
- Administrateur nommé**
Roland Larochelle

**Conseil d'administration
2016-2017**

- Montréal**
- Kathy Baig, ing., FIC
 - Charles Bombardier, ing.
 - Louis Champagne, ing.
 - Mathieu Cléroux, ing.
 - Roger Dufresne, ing.
 - Sandra Gwozdz, ing., FIC
 - Pascal Lapointe, ing.
 - Sophie Larivière-Mantha, ing.
 - Alexandre Marcoux, ing.
 - Christelle Proulx, ing.
 - Deux postes à pourvoir

- Québec**
- Paul-Émile Barbeau, ing.
 - Anne Baril, ing.
 - Gaston Plante, ing.

- Estrie**
- Michel Noël, ing.

- Outaouais**
- Claude Laferrière, ing.

- Abitibi-Témiscamingue**
- Éric Bordeleau, ing.

- Saguenay-Lac-Saint-Jean**
- Françoise Lange, ing.

- Mauricie-Bois-Francs-Centre-du-Québec**
- Vincent Ouellette, ing.

- Est-du-Québec**
- Robert Fournier, ing., FIC

- (4 administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec)**
- Lise Casgrain
 - Robert Blanchette
 - Roland Larochelle
 - Richard Talbot

- Directeur général**
- Chantal Michaud, ing.

Envoi de Poste-publications
n° 40069191

**Directeur du développement
de la profession et
des communications**
Luc Vagneux, CRIA

RÉDACTION

- Chef des communications**
Geneviève Terreault
- Coordonnatrice aux contenus
multiplateformes**
Sandra Etchenda
- Infographiste**
Michel Dubé
- Révision**
Rédaction Scriptoria
- Correction**
Dominique Valleraud
- Collaboration**
Clémence Cireau
- Jocelyne Hébert**
Valérie Léves

PUBLICITÉ

- Isabelle Bérard
- Jean Thibault
- CPS Média Inc.
- 450 227-8414, poste 300

PLAN est publié par la Direction du développement de la profession et des communications de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

PLAN vise à informer les membres sur les conditions de pratique de la profession d'ingénieur et sur les services de l'Ordre. PLAN vise aussi à contribuer à l'avancement de la profession et à une protection accrue du public. Les opinions exprimées dans PLAN ne sont pas nécessairement celles de l'Ordre. La teneur des textes n'engage que les auteurs.

Les produits, méthodes et services annoncés sous forme publicitaire dans PLAN ne sont en aucune façon approuvés, recommandés, ni garantis par l'Ordre.

Le statut des personnes dont il est fait mention dans PLAN était exact au moment de l'entrevue.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0032-0536

Droits de reproduction, totale ou partielle, réservés
© Licencié de la marque PLAN, propriété de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Gare Windsor, bureau 350
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal (Québec) H3B 2S2
Téléphone: 514 845-6141
1 800 461-6141
514 845-1833
Télécopieur:
www.oiq.qc.ca

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

DOSSIER INNOVATION ET TRANSPORT

PRIX GÉNIE INNOVATION 2016



Les premiers autobus scolaires électriques sont sur la route

L'Institut du véhicule innovant (IVI) a remporté le Prix Génie innovation 2016 de l'Ordre pour les autobus eLion, 100 % électriques, de l'entreprise **Autobus Lion**.

18

Photo : Denis Bernier

22 De l'innovation technologique à la stratégie d'affaires innovante
XPND Capital investit dans des entreprises déjà établies, ayant des parts de marché et qui génèrent des revenus importants.



28 Une technologie lidar québécoise pour une conduite autonome plus sûre

La conduite autonome fait couler beaucoup d'encre, surtout depuis l'accident de la Tesla Modèle S qui a coûté la vie à Joshua Brown. Une entreprise du Québec, LeddarTech, a élaboré une technologie plus sûre, qui pourrait éviter qu'une catastrophe se reproduise.

PORTTRAITS

24 PARCOURS DE FEMMES
Pour redonner ses lettres de noblesse à la profession

La nouvelle présidente entend être une porte-parole active et promet de proposer aux membres dès cet automne un plan exposant les orientations et les priorités de l'Ordre.



Kathy Baig, ing., FIC, MBA
nouvelle présidente de l'Ordre

62 PFÉ
« Je suis très bien à Montréal! »

Mehdi Ben Jemia, ing. jr, a décidé d'immigrer au Québec pour une vie meilleure.

PROTECTION DU PUBLIC

38 L'inspection professionnelle se renouvelle et a besoin de vous!

L'Ordre mène une campagne active de recrutement d'ingénieurs afin de pourvoir de nouveaux postes d'inspecteurs professionnels. Cela vous intéresse? Trois témoignages vous convaincront!

PARCOURS D'ENTREPRISE



44 Grands Prix du génie-conseil québécois 2016 AXOR Experts-Conseils transforme les eaux usées en or bleu

Produire de l'eau potable à partir des effluents générés par une usine d'abattage et de découpe de porcs : c'est le pari audacieux qu'a relevé AXOR Experts-Conseils pour le compte d'Olymel.

S'INFORMER

48 La gestion de projet, star du grand écran ?

Ayez des outils concrets pour travailler efficacement en participant à une journée de formation sur la gestion de projet proposée par l'Ordre et PMI-Montréal.



58 Grâce à vous, la Fondation de l'Ordre soutient votre relèvement!

Depuis 2013, la Fondation de l'Ordre a donné près d'un demi-million de dollars en prêts et bourses à 127 étudiants aspirant à faire carrière en génie.

60 Vers le plein développement de la Fondation

61 « Une bourse de la Fondation de l'Ordre, ça change tout ! » Jérémy Brouillard

+ DANS LE WEB



Joignez-vous à la communauté LinkedIn de l'Ordre et devenez membre du groupe de discussion.

<https://www.linkedin.com/company/ordre-des-ing-nieurs-du-qu-bec>



Échangez sur divers sujets d'ingénierie.
www.facebook.com/oiq.qc.ca



Restez branchés sur l'actualité.
<https://twitter.com/OIQ>



Visitez le site Web de l'Ordre.
www.oiq.qc.ca



Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions.
plan@oiq.qc.ca

PROGRESSER

36 Biocarburants de deuxième génération : voies de production

Des chercheurs et des industriels travaillent à la production de biocarburants dits de « deuxième génération ». Ces produits sont issus de la transformation de l'intégralité de la plante, en particulier de la lignocellulose, principal constituant de la paroi des végétaux.

50 D'ingénieur à gestionnaire... Négocier le virage

Pour bien négocier le passage d'ingénieur à gestionnaire, il est d'abord pertinent de se demander si ce changement de rôle nous convient vraiment.

CHRONIQUES

7 ÉDITORIAL

8 MOSAÏQUE

8 Avis de décès

8 Examen professionnel

9 Liste des permis

10 et 13 AVIS

12 ENCADREMENT PROFESSIONNEL

Formation continue : c'est aussi la rentrée!

14 ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Violation du code de déontologie : êtes-vous toujours obligé de dénoncer ?

64 COMITÉS RÉGIONAUX

Pour entendre à quel point le système DRV
à l'eau City Multi est silencieux, écoutez cette
publicité imprimée.



CITY MULTI

SYSTÈMES DRV MULTI-SPLIT



- Le premier système DRV au monde avec récupération de chaleur à 2 tuyaux
- Applications : refroidisseur de fluide, tour de refroidissement, récupération de l'énergie avec les eaux usées, application géothermique et plus encore
- Alimentation électrique 208/230V, 460V et 575V

Découvrez le système DRV à l'eau ultra-silencieux de City Multi. Ce système très compact est la solution confort nec plus ultra en matière de chauffage et de refroidissement. Qu'il s'agisse d'un condominium, d'un bureau, d'un hôtel ou d'une école, City Multi s'adapte à tous les besoins grâce à son installation facile et flexible. Ce système consommant peu d'énergie contribue également à réduire les émissions de gaz à effet de serre de votre bâtiment ainsi que son empreinte sur l'environnement.

Plan stratégique 2017-2020 : l'Ordre se donne une feuille de route

Se doter d'un plan stratégique est crucial pour une organisation qui fait face à des attentes élevées de la part de ses parties prenantes, comme c'est le cas pour l'Ordre des ingénieurs du Québec. En effet, il est essentiel de se donner des orientations spécifiques et des mesures de performance pour atteindre les objectifs visés.

C'est dans cette optique que le Conseil d'administration de l'Ordre vient d'entamer les travaux qui permettront d'adopter et de concrétiser nos grandes orientations stratégiques pour les quatre prochaines années. Que voulons-nous être comme organisation en 2020 ? Quels moyens allons-nous mettre en œuvre pour atteindre nos objectifs ? L'exercice mené au cours de l'automne permettra de répondre à ces questions.

Plusieurs éléments externes et internes qui influencent notre profession et notre Ordre devront être pris en compte dans le diagnostic, dans les orientations et dans le plan d'action qui seront développés. La révision de la Loi sur les ingénieurs, les modifications au Code des professions pour améliorer la gouvernance des ordres (projet de loi n° 98 présentement à l'étude) sont deux éléments externes importants qui figurent sur notre écran radar. Quant aux éléments internes, il faudra notamment prendre en considération les ressources financières, humaines et technologiques de l'Ordre.

Travaillant de concert, les instances décisionnelles de l'Ordre et l'équipe de direction de la permanence s'assureront que cette démarche rigoureuse tient compte des préoccupations de l'ensemble de nos parties prenantes.

Les membres auront l'occasion de s'exprimer sur les orientations proposées dans le cadre d'une consultation prévue en novembre prochain. À cet égard, je tiens à souligner que cet exercice s'inscrit aussi dans un processus d'amélioration continue de la qualité des services et des actions en lien avec notre mission.

Comme ce numéro de *PLAN* l'illustre bien, les ingénieurs sont au cœur de l'innovation. S'inspirant de ses membres, l'Ordre doit lui aussi continuer à innover pour s'acquitter toujours plus efficacement de sa responsabilité de protéger le public.



Pour faire part de vos commentaires : bulletin@oiq.qc.ca.



Kathy Baig, ing., FIC, MBA
Présidente

2017-2020 Strategic Plan: A roadmap for the OIQ

A strategic plan is crucial for any organization facing high expectations from its stakeholders, as is the case for the Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ). It is essential that the OIQ develop clear orientations and performance metrics in order to achieve its objectives.

To this end, the Board of Directors recently began work aimed at adopting and implementing our key strategic orientations for the next four years.

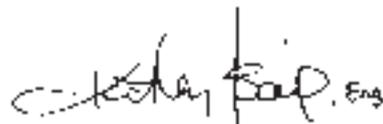
What do we want our organization to look like in 2020? What means will we put in place to achieve our objectives? This exercise – to be conducted throughout the fall – will help us answer these questions.

A number of external and internal elements influencing our profession and our organization must be considered in the analysis, orientations and action plan to be developed. Updates to the Engineers Act, and amendments to the Professional Code aimed at improving the governance of professional orders (i.e., Bill 98, which is currently being studied), are two key elements that are on our radar right now. As for internal elements, the OIQ's financial, human and technological resources will be taken into consideration.

Our decision-making bodies and permanent management team will work closely together to ensure that this rigorous process addresses the concerns of all of our stakeholders.

Members will have the opportunity to give their input on the proposed orientations during a consultation planned for November. I would like to point out that this exercise is also part of a continuous improvement process of the services and actions related to our mission.

As this issue of *PLAN* magazine clearly demonstrates, engineers are the key to innovation. Like its members, the OIQ must continue to innovate in order to fulfill more efficiently its mandate of protecting the public.



Share your comments with us: bulletin@oiq.qc.ca.

AVIS AUX CONSTRUCTEURS ET PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION

Amendement du règlement de construction L-9501-64 de la Ville de Laval

Nous désirons vous aviser que la Ville de Laval adoptera sous peu le projet de règlement L 9501-64, qui vise à amender le règlement de construction L 9501 en remplaçant le Code de construction du Québec 1995 par la nouvelle version de 2010, laquelle fera partie intégrante du règlement de construction L-9501.

Toutes les demandes de permis effectuées à compter de la date d'entrée en vigueur du règlement, soit vers la fin de septembre 2016, devront être conformes au Code de construction du Québec 2010 et aux normes édictées dans le règlement de construction L-9501 révisé. À noter que le règlement de construction L-9501 de la Ville de Laval prévoit des normes de construction supérieures à celles établies dans le Code de construction du Québec 2010.

La mise à jour du règlement de construction L-9501 sera disponible sur le site Internet de la Ville de Laval à partir de la date d'entrée en vigueur du règlement L-9501-64. Entretemps, vous pouvez consulter le projet de règlement à l'adresse suivante :

<https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/reglements/reglements-et-permis/projet-reglement-l-9501-64.pdf>

AVIS DE DÉCÈS DU 15 JUIN AU 15 AOÛT 2016

(période de réception des avis)

L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC OFFRE SES SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AUX PROCHES DES INGÉNIEURS DÉCÉDÉS SUIVANTS :

Nom	Prénom	Domicile professionnel
Barrière	Marcel	Montréal
Bibollet	Georges	Notre-Dame-de-Grâce
Brochu	Claude	Montréal
Giguère	Claude	Longueuil
Lebel	Marc-André	Laval
Lemire	André	Boucherville
Sefler	Iacob	Westmount
Skelton	Christopher J	Stanstead

Pour nous informer du décès d'un membre, veuillez écrire à l'adresse suivante : inscription@oiq.qc.ca

PRÉVENTION DES CHUTES DE HAUTEUR

Mise à jour du guide technique sur la conception de câbles de secours horizontaux

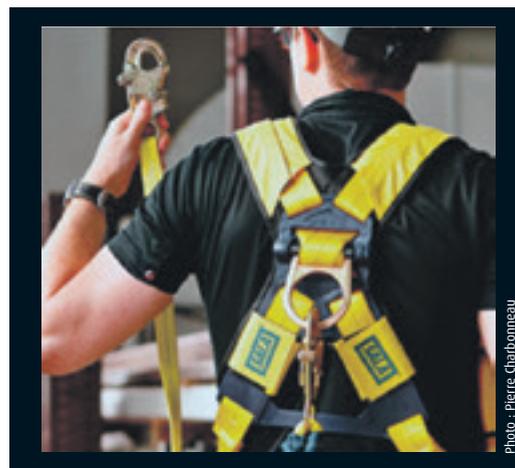


Photo : Pierre Charbonneau

Le guide technique de conception des systèmes de corde d'assurance horizontale (SCAH) à l'usage des ingénieurs du domaine vient d'être actualisé. Ce guide de 2016 présente le processus d'élaboration, ainsi que la double validation, numérique et expérimentale, d'une nouvelle méthode analytique simple de conception des SCAH.

En plus des absorbeurs d'énergie obligatoires, cette méthode tient maintenant compte de l'emploi d'ancrages flexibles plutôt que d'ancrages rigides. Elle permet aussi le calcul de travées simples ou multiples.

Pour cette mise à jour, les chercheurs ont produit, à l'intention des ingénieurs, un utilitaire de calcul Web, simple et rapide d'utilisation, basé sur la nouvelle approche analytique.

Pour en savoir plus : <http://www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-902.pdf>

Source : IRSST

Examen professionnel AVIS À TOUS LES INGÉNIEURS STAGIAIRES ET JUNIORS

Conformément au Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec, les prochaines séances d'examen auront lieu comme suit :

RÉGION	DATE	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Rimouski	samedi 12 novembre 2016, 13 h	12 septembre 2016
Montréal	samedi 26 novembre 2016, 9 h	26 septembre 2016

Pour vous inscrire à l'une de ces séances, vous devez utiliser la fiche d'inscription que vous trouverez sur notre site Internet à la rubrique *Je suis – membre de l'Ordre – Juniorat*. Pour en savoir plus, vous pouvez communiquer avec la préposée à l'examen professionnel aux numéros suivants : 514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3158.

En conformité avec la Politique linguistique de l'Ordre, les candidats à l'examen professionnel peuvent, à leur choix, passer les épreuves soit en français, soit en anglais. Le document *Notes préparatoires à l'examen* est disponible uniquement en français.

PERMIS D'INGÉNIEURS DÉLIVRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC DU 17 JUIN AU 15 AOÛT 2016

Abdoud, Talal	Boulais Richard, Cédric	Daviau-Desnoyers, Dominic	Grégoire, Gilles Jr	Lavoie, Emile	Orb, Radu-Catalin	Scasso Torrado, Marcelo
Abdelrahim, Hisameldin	Boulay Grenier, Maxime	Delarosbil, Patrice	Grenier, Ghislain	Leblanc, Thierry	Ortiz Olaya, Luis Javier	Scullion, Julia
Abdi, Boualem	Boulianne, Guillaume	Delay-Fortier, Simon	Guerrero, Manuel Juan	L'Ecuyer, Pierre	Ouazzani Chahdi, Omar	Séguin-Dupuis, Etienne
Abou Merhi, Ralph	Boulianne, Simon	Demers, Simon	Guertin, Eric	Alexandre	Salim	Senat, Pierre Jean
Alcantara Rojas, Celso	Bourassa, Philippe	Deschamps, Guillaume	Guertin, Jean-Philippe	Lefebvre, Patricia	Ouellet, Marc	Shehata, Karim
Giancarlo	Bourassa-Brouillette, Alexandre	Deschênes, Christophe	Guillemette, Jérôme	Lefebvre, Stéphanie	Ouellet, Sophie	Silva, Goncalo Da
Alexandre-D'Anjou, Bruno	Bourgeois, René	Deschênes, Daniel	Guimont, Maxim	Légaré-Bilodeau, Charles	Ouellet Patenaude, Alexis	Simard, Charles-Etienne
Alfateh Moussa, Hussein	Bouslah, Bassem	Deshaies, Dany	Hamel, Alice	Lemarié, Julien	Ouimet, Marc	Simard, Mathieu
Allard, Gabriel	Bousquet, Frédéric	Deshays, Jean-Michel	Hamel, Olivier	Lemay, Vincent	Ovanes, Mihaela	Simoneau, Alexandre
Allard, Sébastien	Boutet, Étienne	Deslauriers, Laurence	Hammond, Nicolas	Lemire, Alexis	Pagano, Carlo	Sintjago Fernandez, Wilfredo
Allie, Conrad	Bouvet, Cyril	Desmarais, Stéphane	Hardy, Janick	Lemire, Jimmy	Panazan, Rene-Adrian	Soltuz, Constantin
Aloysius, Shawn	Bouyakhf, Hicham	Despa, Marc-Antoine	Harrison, David	Léonard, Mathieu	Parent, Charles-Olivier	Sonier, Simon
Allard, Sébastien	Brassard, Tommy	Dhouib, Nafaa	Haouchine, Nouredine	Leroux, Patrick	Parenti, Stéphane	Souka, Mohammed
Aloysius, Shawn	Breton, Benoît	Diallo, Mohamed Yahya	Hardy, Janick	Lesage-Cotnoir, Karine	Parizeau, Marc	Soulière, Vincent
Archambault, Simon	Breton-St-Jean, David	Dioumgarde, Jolianne	Hébert, Gabriel	Lessard, Hugues	Pasquet, Solen	Ste-Marie, Guillaume
Arias Osorio, Juan	Brien, Joël	Ding, Chen	Holmstrom, Alexander	Lessard, Joël	Paul, Samuel	St-Jacques, Philippe
Oswaldo	Brossard, Simon	Dion, Rémi	Hotte, Mathieu	Lessard, Pierre-Olivier	Paulsyzyn, Shawn*	St-Onge, Olivier
Arous, Ahmed	Brown, Karl	Dolha, Daniel	Huaranga Alvarez, Uriel	Lessard, Reno	Peck, Alexandre	St-Pierre, Gabriel
Assenat, Yannick	Bruno, Florencia	Dostie, Jonathan	Francisco	Letang Canty, Marc	Pekguleruyz, Mihriban O	St-Pierre, Lemieux, Éric
As-Soulaïmani, Driss	Bull, Guillaume	Doucet, Cloé	Hudon, Rémi	Létourneau-Genois, Mathieu	Pelland-Leblanc, Jean-Philippe	Surprenant, Olivier
Aubé, Isabelle	Burelle, Chrystina	Douida, Lydia	Imbeault-Tétreault, Hugues	Léveillé, Carl	Pelletier, Jérôme	Svourenos, Christopher
Audette Robitaille, Olivier	Burns, Shaun	Doyon-Bissonnette, Samuel	Imbeault-Tétreault, Hugues	Lévesque, Bruno	Pelletier, Laurent-Charles	Sylvestre, Olivier
Auger, David	Caceres Suavita, Emily	Drapé, Guillaume*	Jacques, Olivier	Lévesque, Stéphane	Pelletier, Patric	Sylvestre-Laurence, Vincent
Auger, Sylvain	Andrea	Drouin, Jean-René	Jamal, Arwa	Levitass, Yaakov	Pelletier-Smith, Sacha	Tabah, Michael
Azimi, Hossein*	Calado, Daniel	Dubé, Mathieu	Jamshidbeigy, Shabnam	Lipari, Nicola	Alexandre	Taghavi, Seyyed
Babic, Natasa	Camara, Abdoulaye	Dubé, Simon	Jamshidbeigy, Shabnam	Locat, Ariane	Pena-Cruz, Gonzalo	Mohammad
Bahi, Bouchra	Camara, Ismaila	Dubé, Simon	Jamshidbeigy, Shabnam	Loiselle, David	Julian	Talich, Jadranka*
Baillargeon, Patrick	Camposano, Manuel	Dufresne, Joannie	Jamshidbeigy, Shabnam	Lortie, Jean-François	Pépin, Charles	Tanguay, Josiane
Baker, George*	Carboneau, Jessica	Dugas, Danny	Jamshidbeigy, Shabnam	Loubert, Véronique	Perez Florez, Jorge	Tanguay, Marc-André
Bambara, Hassan David	Cardier Luongo, Vanessa	Duquette, Louis-Philippe	Jamshidbeigy, Shabnam	Lu, Chung Ping	Enrique	Tawil, Jeffrey
Barar, Michel	Caron, Maxime	Duval, David	Jamshidbeigy, Shabnam	Lussier Marchand, Maude	Phéllippé, Cédric	Taza, Raymond
Baril, Robert	Caron, Pascale	Eddebbagh, Amine	Jamshidbeigy, Shabnam	Ly, Sunitara	Picard, Sébastien	Tchukhroukidze, Michael
Baron, Marc-André	Caron Kardos, Jean	El Aoami, Mohamed	Jamshidbeigy, Shabnam	Mainville, Guillaume	Picher, Patrice	Teigny, Julien
Baron-Riopel, Pierre-Guillaume	Frédéric	El Ayadi, El Mostafa	Jamshidbeigy, Shabnam	Makhlof, Mohamad	Pilon, Simon	Teufack, Audrey
Beaucage, Hugo Laurent	Caron-Périgny, Pierre-Olivier	Elbannani, Ibrahim	Jamshidbeigy, Shabnam	Marcellus, Régine	Pleau-Côté, Simon	Théberge, Jocelyn
Beaudoin, Philippe	Carrazé, Jean-Baptiste	El-Hachem, Rami	Jamshidbeigy, Shabnam	Marion, Jessica	Poisson Harwood, Jade	Thiaw, Amadou
Beaulieu, Cédric	Carratena Uribe, Jorge	Etienne, Lesly Jr	Jamshidbeigy, Shabnam	Marois, Marc-André	Popa, Silviu	Thibaut, Pierre-Yves
Beaulieu, Michaël	Diego	Fadlallah, Youssef	Jamshidbeigy, Shabnam	Marois-Fiset, Jean-Thomas	Potvin, Jean-Philippe	Thibaut, Benjamin
Bédard, Marc-Antoine	Catalan, Nawar	Fares, Ryma	Jamshidbeigy, Shabnam	Martel, Claire	Poulin, Pascal	Tonner, Sean
Béland, Alain	Chabot, Maxime	Faubert, Guillaume	Jamshidbeigy, Shabnam	Martin, Alexandre	Préfontaine, Martin	Tordjman, Fabien
Béland, Alain	Chamberland, Alain	Ferland, Marc-André	Jamshidbeigy, Shabnam	Martin, Frédéric	Prévost, Jonathan	Torres Rivera, Carlos
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Flood, Jeffrey	Jamshidbeigy, Shabnam	Martin, Samuel	Provost, Frédéric	Eduardo
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Fortin, Mathieu	Jamshidbeigy, Shabnam	Martin, Thomas	Racine-Lessard, Antoine	Toussignant, Steves
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Fortin, Thomas	Jamshidbeigy, Shabnam	Martines, Rafaël	Ranaudo, Ashley Lucy	Touzin-Boyer, Manuel
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Foucault, José Alejandro	Jamshidbeigy, Shabnam	Massé, Jean-François	Raybaud, Benoît	Tran, Minh Vu
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Fournier, Alex	Jamshidbeigy, Shabnam	Massoud, Pierre	Razzaki, Sanae	Tran, Quoc-Viet
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Fournier, Elyse	Jamshidbeigy, Shabnam	Matte, Laurie-Anne	Redza, Elvis	Tremblay, Dave
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Fournier, Jean Philippe	Jamshidbeigy, Shabnam	Mayer-Girouard, Frédéric	Richard, Pierre-Olivier	Tremblay, François
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Fradin, Yann	Jamshidbeigy, Shabnam	Mayrand, Etienne	Richer, Roxanne	Tremblay, Nicolas
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Frioulet-Asselin, Frédérique	Jamshidbeigy, Shabnam	Mc Lean, Sean	Rios, Jonathan	Tripp, Nicholas
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gabrin, Carl	Jamshidbeigy, Shabnam	Mekarnia, Mohamed	Rioux, Christian	Trottier, David
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gagné, Alexandre	Jamshidbeigy, Shabnam	Melin, Eric	Rivard, Maxime	Truchon, Nicolas
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gagné, Jean-François	Jamshidbeigy, Shabnam	Men, Edison	Roberge, Maxime	Trudel, Dominic
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gagné, Laurent	Jamshidbeigy, Shabnam	Merle, Alexandre	Robert, Adam	Tsafack, Joseph
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gagnon, Alexandre	Jamshidbeigy, Shabnam	Meslier, Thibault	Robichaud, David	Turcotte, Timothée
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gagnon, Marc-Olivier	Jamshidbeigy, Shabnam	Meziani, Karim	Robitaille, Luc	Turgeon, Alexandre
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gagnon, Naomie	Jamshidbeigy, Shabnam	Michel, Jean-Sébastien	Robitaille, Martin	Vachon, Alexandre
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gagnon, Stéfane	Jamshidbeigy, Shabnam	Michelin, Christian	Rodriguez, Stéphanie	Vallée, Mathieu
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Galarza Lopez, Alvaro	Jamshidbeigy, Shabnam	Mihaescu, Dan	Rodriguez Patino, Alejandro	Vargas Novoa, Carlos
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Bernardo	Jamshidbeigy, Shabnam	Mohssine, Anass	Rojas Orejuela, Guido	Eduardo
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gargagliano, Joseph	Jamshidbeigy, Shabnam	Mokhtari, Rachid	Fernando	Vézina, Caroline
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gaucher, Kevin	Jamshidbeigy, Shabnam	Moloughney, Bryan	Rouillard, Philippe	Vézina-Durocher, Maxime
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gaudreau, Alex	Jamshidbeigy, Shabnam	Monarque, Philippe	Rousseau, Annie-Claude	Vigu, Dumitru
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gaudreau, Etienne	Jamshidbeigy, Shabnam	Montesano, Giulio	Roussel-Duguay, Jimmy	Villarreal Mesa, Marco
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gauthier, Alexandre	Jamshidbeigy, Shabnam	Mony, Bastien	Roy, Benjamin	Antonio
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gauthier, Frédéric	Jamshidbeigy, Shabnam	Moreau, Matthieu	Roy, Émilie	Villemeur, Nicolas
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gauthier, Véronique	Jamshidbeigy, Shabnam	Morel, Emmanuel	Roy, Mathieu	Vo, Charles
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gauvin, Dave	Jamshidbeigy, Shabnam	Moretti Sanchez, Leandro Francisco	Roy, Samuel	Voss, Christopher
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gélinas, Martin	Jamshidbeigy, Shabnam	Morin, Dave	Roy, Yannick	Vuaillet, Pierre
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gélineau, Pierre-Luc	Jamshidbeigy, Shabnam	Morin Gagnon, Benjamin	Ruest, Benoit	White, Béatrice
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gendreau, Solie	Jamshidbeigy, Shabnam	Nackers, Gabrielle-Claudine	Ruiz, Eduardo	Wu, Stefanie
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gendron, Maxime	Jamshidbeigy, Shabnam	Neveu, Jean-Sébastien	Rus, Laurent	Yahiouchou, Ahmed
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gervais Robert, Laurent	Jamshidbeigy, Shabnam	Nkengue Tsobguin, Bienvenue	Sabourin, Angélique	Lamine
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Ghilarducci, Carl	Jamshidbeigy, Shabnam	Normand, Régis	Saïbi, Makhlouf	Yassin, Hala
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gingu, Mircea	Jamshidbeigy, Shabnam	Nunyabu, Kokou Tepe	Samson, Andréane	Ypou, Tanou-Ya Kouassi
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Girard, Jean-François	Jamshidbeigy, Shabnam	Okunye, Denys	Sanchez, Ligia	Bérenger
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Girard, Sébastien	Jamshidbeigy, Shabnam	O'Neil, Deborah	Saroufim, Edmond	Zakrevskaya, Yulia
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gleyze, Olivier	Jamshidbeigy, Shabnam		Sauvageau, David	Zouli, Hicham
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Godoy Cardenas, German Rodrigo	Jamshidbeigy, Shabnam		Sauvé, Félix	
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gonzalez, Jose	Jamshidbeigy, Shabnam		Saydé, Michel	
Béland, Alain	Chamberland, Marc-Olivier	Gouin, Samuel	Jamshidbeigy, Shabnam		Scannell, Brent	

* Détenteur d'un permis temporaire pour un projet particulier (pour de plus amples détails, communiquez avec l'Ordre).

AVIS DE RADIATION

Conformément aux articles 156 et 180 du Code des professions (RLRQ, c. C-26), avis est donné par la présente que, le 19 mai 2016, le Conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec a déclaré coupable M. Éric Tremblay, dont le domicile professionnel est situé à Québec, province de Québec, des infractions suivantes :

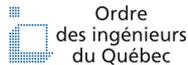
« À Québec, entre les années 2006 et 2010, dans le cadre de l'exercice de sa profession, l'ingénieur Éric Tremblay, alors qu'il était vice-président de la firme Genivar (maintenant WSP) à Québec, a :

- fait défaut de s'acquitter de ses obligations professionnelles en se prêtant à des procédés malhonnêtes et douteux en procédant à l'élaboration et à la mise en place d'un système de partage de contrats lui permettant de contourner le processus d'appels d'offres de la Ville de Québec, contrevenant ainsi à l'article 3.02.08 du Code de déontologie des ingénieurs ;
- omis, à plusieurs reprises, de sauvegarder son indépendance professionnelle et d'éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêts notamment en participant activement à un système de partage de contrats, contrevenant ainsi à l'article 3.05.03 du Code de déontologie des ingénieurs ;
- manqué d'intégrité et porté ombrage à la profession en participant, à plusieurs reprises, à un système de partage de contrats, contrevenant ainsi à l'article 3.02.01 du Code de déontologie des ingénieurs. »

Le Conseil de discipline a imposé à M. Éric Tremblay, au regard de ces infractions, trois (3) périodes de radiation de vingt (20) mois à purger de façon concurrente. Cette décision étant exécutoire à l'expiration des délais d'appel, M. Éric Tremblay est radié du tableau de l'Ordre pour une période de vingt (20) mois à compter du 7 juillet 2016, et ce, jusqu'au 6 mars 2018 inclusivement.

Montréal, ce 7 juillet 2016

Josée Le Tarte
Secrétaire du Conseil de discipline



AVIS DE RADIATION

Conformément aux articles 156 et 180 du Code des professions (RLRQ, c. C-26), avis est donné par la présente que, le 9 juin 2016, le Conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec a déclaré coupable M. Tony Paradiso, dont le domicile professionnel est situé à Laval, province de Québec, des infractions suivantes :

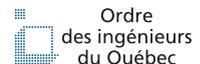
« Les ou vers les 30 novembre et 1^{er} décembre 2010, M. Tony Paradiso, ingénieur, un professionnel membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec, a commis des actes dérogatoires, en rédigeant et en émettant des attestations relatives à des travaux d'excavation effectués sur une aire de stationnement située à place D'Youville, dans le Vieux-Montréal, où deux tranchées avaient été effectuées à des fins archéologiques :

- en signant et en émettant, à ces dates et en ce lieu, des attestations de conformité à l'égard des travaux effectués et notamment d'un système d'étaçonnement improvisé qui n'avait pas été conçu par un ingénieur, ni fait l'objet préalablement de plans et devis, alors que les travaux n'étaient pas terminés, contrevenant ainsi à l'article 2.01 du Code de déontologie des ingénieurs ;
- en signant et en émettant, le 30 novembre 2010, une attestation de conformité, sans avoir effectué au préalable les analyses nécessaires afin de connaître la nature des sols relativement à chaque tranchée, les calculs afin de déterminer la pression apparente sur le soutènement et déterminer ainsi le facteur de sécurité des étaçons attribuable à chaque tranchée, et en attestant, malgré ce qui précède, que le facteur de sécurité était de 1.5 et, dans son attestation de conformité du 1^{er} décembre 2010, en affirmant de façon ambiguë que le site était sécuritaire et qu'il était sécuritaire en général, et ce, avant la fin des travaux, contrevenant ainsi à l'article 3.02.04 du Code de déontologie des ingénieurs. »

Le Conseil de discipline a imposé à M. Tony Paradiso, au regard de ces infractions, deux (2) périodes de radiation de cinq (5) mois à purger de façon concurrente. Cette décision étant exécutoire à l'expiration des délais d'appel, M. Tony Paradiso est radié du tableau de l'Ordre pour cinq (5) mois à compter du 11 juillet 2016, et ce, jusqu'au 11 décembre 2016 inclusivement.

Montréal, ce 11 juillet 2016

Josée Le Tarte
Secrétaire du Conseil de discipline



DES FORMATIONS PRATIQUES DE HAUTE QUALITÉ!

CENTRE PATRONAL DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC

www.centrepatronalsst.qc.ca
514 842-8401

Linked | Suivez-nous!

NOS SERVICES

- Plus de 60 formations en santé-sécurité du travail, dont : *Cadenassage*, *Sécurité électrique* et une série sur la sécurité des machines
- À Brossard, Laval, Montréal et Québec, en entreprise et en ligne
- Événements : colloques, matinées prévention et rencontres juridiques
- Webinaires
- Formateurs expérimentés et spécialisés en santé-sécurité
- Publications gratuites, dont : *Convergence* et l'infolettre *SST Bonjour!*

Etsi un seul régime pouvait couvrir les dépenses courantes?



Couverture pouvant atteindre 1,5 million de dollars – Le décès d'un soutien de famille peut avoir de graves conséquences pour ceux qui restent et qui doivent faire face à d'importantes dépenses courantes. Voilà pourquoi le régime d'assurance vie temporaire parrainé par Ingénieurs Canada a été conçu exclusivement pour les ingénieurs et géoscientifiques : pour protéger ceux qui comptent sur vous à plus d'un titre.

Voyez comment le régime d'assurance vie temporaire parrainé par Ingénieurs Canada peut vous aider.

1 877 598-2273 | www.manuvie.com/PLAN



Assurance établie par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.
Le nom Manuvie et le logo qui l'accompagne sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence. © La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2016. Tous droits réservés.

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers



FORMATION CONTINUE

C'est aussi la rentrée !

La fin de l'été annonce le retour officiel au travail et aux études. Pour vous, c'est aussi un bon moment pour faire le point sur vos compétences professionnelles et planifier vos activités de formation continue. Cet exercice est d'autant plus important que la période de référence 2015-2017 du Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs se termine dans quelques mois.

C'EST LE TEMPS D'Y RÉFLÉCHIR

Nous l'avons souligné dans la dernière édition de *PLAN*, la très grande majorité des ingénieurs ont rapidement adopté le Règlement sur la formation continue et ont intégré ses dispositions à leur pratique professionnelle. Mais, au-delà des heures, un tel règlement incite à prendre en main son développement professionnel, ce qui constitue une formule gagnante pour tous : en effet, cela permet de garder sa pratique au plus haut degré et, par voie de conséquence, de protéger le public et de maintenir sa confiance dans la profession.

La prise en main de votre développement professionnel

débuté par la détermination de vos besoins de formation. En tant que professionnel ayant une obligation de compétence, chaque membre de l'Ordre doit mener une réflexion permanente sur son bagage de connaissances afin de repérer les aspects ayant besoin d'être mis à jour ou améliorés. Pour ce faire, vous disposez de nombreux outils, notamment ceux que l'Ordre met à votre disposition, soit :

- sur les compétences techniques, 10 profils de compétences (gpp.oiq.qc.ca, section « Développement professionnel ») – à noter que de nouveaux profils de compétences seront diffusés à compter de l'automne;
- sur les compétences générales, le Répertoire des compétences communes de la profession d'ingénieur (gpp.oiq.qc.ca, section « Développement professionnel », puis « Guide de développement des compétences de l'ingénieur »).

C'EST LE TEMPS DE PLANIFIER

Une fois vos besoins déterminés, il faut trouver les formations pertinentes. À cet égard, la planification vous facilite la vie ! Elle aide à trouver, en temps voulu, les formations qui répondent à vos besoins et à vous assurer d'une place disponible, à prévoir le budget nécessaire et à fixer un échéancier. Vous avez l'embaras du choix devant

l'offre de formations qui sont destinées aux ingénieurs. Celles-ci peuvent être offertes :

- par votre employeur;
- en sessions publiques par les universités et les fournisseurs privés – vous les trouverez en faisant une recherche sur Internet ou en consultant le Catalogue Génie formation de l'Ordre (formation.oiq.qc.ca);
- en ligne ou à distance; l'offre ne cesse de croître et certaines de ces formations sont peu coûteuses – une recherche sur Internet vous en donnera un bon aperçu;
- sous forme de congrès ou de séminaires organisés par les associations techniques de votre secteur d'activité;
- selon des formules non traditionnelles telles que l'accompagnement individuel (*coaching*, mentorat, parrainage) et les communautés de pratique.

PRENDRE EN MAIN SON DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL PERMET DE GARDER SA PRATIQUE AU PLUS HAUT NIVEAU.

De son côté, l'Ordre vous propose de nombreuses activités de formation : le Colloque annuel et ses meilleurs cours en reprise, les Journées formation de l'Ordre, les communautés de pratique de votre comité régional, les Sorties formation, les Après-midi formation et la Formation de l'Ordre sur la surveillance des travaux. Pour en savoir plus : formation.oiq.qc.ca.

ET C'EST LE TEMPS DE DÉCLARER VOS ACTIVITÉS DE FORMATION

Cet automne vous donne enfin un autre signal : la troisième période de référence se terminera le 31 mars 2017 et vous devez vous préparer à rendre compte de vos activités de formation.

L'Ordre vous encourage d'ailleurs à prendre l'habitude d'inscrire vos formations dans votre portail (onglet « Déclaration formation continue ») au fur et à mesure que vous terminez vos activités. Ce nouveau « réflexe » vous évitera les retards et les rappels que ceux-ci entraînent.

La déclaration de vos activités de formation est importante, et l'Ordre vous rappellera encore de le faire au cours des prochains mois. Pensez-y dès aujourd'hui et inscrivez-les au fur et à mesure !

AVIS DE RADIATION

Conformément aux articles 156 et 180 du Code des professions (RLRQ, c. C-26), avis est donné par la présente que, le 24 mai 2016, le Conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec a déclaré coupable M. Michaël Fankhauser, dont le domicile professionnel est situé à Saint-Alexandre-d'Iberville, province de Québec, des infractions suivantes :

« À Bedford et Montréal, le ou vers le 9 octobre 2013 et entre le 21 juillet 2014 et le 11 décembre 2014, dans le cadre d'un projet réalisé sur la propriété d'une ferme ainsi que dans le cadre de l'enquête portant sur le projet réalisé sur cette propriété, l'ingénieur Michaël Fankhauser, alors ingénieur junior ou ingénieur, a :

en signant et transmettant un formulaire de surveillance – attestation de conformité des travaux ainsi que des photographies, alors qu'il savait qu'il n'avait pas surveillé les travaux et qu'il savait que ces derniers n'étaient pas conformes aux plans et devis préparés pour le projet et approuvés par le MAPAQ dans le cadre du programme Prime-Vert et que les photographies avaient été prises sur une autre propriété que celle de ladite ferme :

- omis de tenir compte des conséquences sur l'environnement et la propriété de toute personne (art. 2.01 du Code de déontologie des ingénieurs) – [2 mois de radiation concurrente];
- manqué d'intégrité et s'est prêté à des procédés malhonnêtes ou douteux (art. 2.04 du Code de déontologie des ingénieurs) – [3 mois de radiation concurrente];

et

en fournissant des photographies datées et signées qu'il prétendait représenter les travaux effectués sur la propriété de la ferme alors que ces photographies représentent une autre propriété ainsi qu'en faisant de fausses déclarations concernant la réalisation et la conformité des travaux exécutés ainsi qu'à l'égard des photographies jointes au formulaire de surveillance et de conformité des travaux :

- entravé le travail d'enquête de M. Jacques Filion, ing., agissant alors dans l'exercice de ses fonctions de syndic de l'Ordre des ingénieurs du Québec, (art. 114 du Code des professions) – [1 mois de radiation consécutive]. »

Le Conseil de discipline a imposé à M. Michaël Fankhauser, au regard de ces infractions, des périodes de radiation totalisant quatre (4) mois. Cette décision étant exécutoire à l'expiration des délais d'appel, M. Michaël Fankhauser est radié du tableau de l'Ordre pour une période de quatre mois à compter du 27 juin 2016, et ce, jusqu'au 26 octobre 2016 inclusivement.

Montréal, ce 27 juin 2016

Josée Le Tarte
Secrétaire du Conseil de discipline

 Ordre
des ingénieurs
du Québec

Informez- nous ! VOUS DÉMÉNAGEZ OU VOUS CHANGEZ D'EMPLOI ?

Selon l'article 60 du Code des professions, tout membre de l'Ordre doit aviser le Secrétaire de tout changement relatif à son statut (incluant notamment chômage ou retour aux études), à son domicile et aux lieux où il exerce sa profession, dans les trente jours de ce changement.

Décision judiciaire

Tout professionnel doit, en vertu de l'article 59.3 du Code des professions, informer le Secrétaire de l'Ordre dont il est membre qu'il fait ou a fait l'objet d'une décision judiciaire ou disciplinaire visée à l'article 55.1 et 55.2, dans les dix jours à compter de celui où il en est lui-même informé.



VIOLATION DU CODE DE DÉONTOLOGIE

Êtes-vous toujours obligé de dénoncer ?

La réponse est « oui », mais tout en faisant preuve de discernement. L'obligation de dénoncer un confrère qui ferait preuve d'inconduite professionnelle prend sa source dans l'article 4.01.01 du Code de déontologie des ingénieurs : « En outre des actes dérogatoires mentionnés aux articles 57 et 58 du Code des professions (chapitre C-26), est dérogatoire à la dignité de la profession le fait pour un ingénieur :

[..]

« g) de ne pas avertir le syndic sans délai, s'il croit qu'un ingénieur enfreint le présent règlement. »

Ainsi, si vous croyez qu'un ingénieur enfreint les dispositions du Code de déontologie, vous devez le signaler au syndic de l'Ordre des ingénieurs du Québec. L'ingénieur qui omettrait de le faire commettrait un acte dérogatoire à la dignité de la profession.

UNE OBLIGATION LIÉE À LA MISSION DE L'ORDRE

En vertu de l'article 23 du Code des professions, chaque ordre professionnel « a pour principale fonction d'assurer la protection du public. À cette fin, il doit notamment contrôler l'exercice de la profession par ses membres ».

Ainsi, l'obligation de dénoncer le manquement d'un confrère au Code de déontologie est directement liée à la mission

première d'un ordre, soit la protection du public. Elle relève de la responsabilité collective et individuelle que tous les membres assument, soit la protection du public ainsi que la préservation et la sauvegarde de la dignité et de l'honneur de leur profession. L'Ordre a donc besoin de la collaboration de tous ses membres.

COMMENT SIGNALER UN MANQUEMENT SANS TOMBER DANS LA DÉLIATION ?

À ce sujet, M^e François Vanderbroek¹ explique ceci :

« [...] dans tous les cas, le manquement doit être signalé de bonne foi. Il ne s'agit pas pour l'ingénieur de se livrer de façon intempestive à la délation mais bien de s'acquitter, dans un esprit de rigueur, d'une responsabilité partagée collectivement avec l'ensemble de ses confrères et de ses consœurs dans l'intérêt de tous. »

Comment, alors, signaler un manquement au Code de déontologie sans tomber dans la délation ? La personne qui signale le comportement d'un confrère doit faire preuve de discernement et d'objectivité. En outre, il faut tenir compte des aspects suivants :

Un signalement doit être relatif à une obligation inscrite au Code de déontologie. Par exemple, l'obligation de signalement ne vise pas les faits suivants :

- une erreur purement technique ou de calcul ;

- une divergence d'opinions ou la défense de thèses opposées;
- les relations et les conditions de travail;
- les actes de la vie privée ou posés à d'autres titres que celui d'ingénieur.

Un signalement devrait se faire sans délai une fois l'infraction commise ou après en avoir pris connaissance. Dans la mesure du possible, le signalement est transmis rapidement au syndic pour :

- éviter qu'une situation perdure et prenne de l'ampleur;
- démontrer l'objectivité du signalement;
- faciliter l'enquête qui pourrait en découler.

L'ingénieur qui croit qu'un confrère a commis une infraction déontologique doit être sincère et dénué d'intentions autres que celle de protéger le public ou l'honneur de la profession. Le signalement ne doit pas servir :

- de menace, de représailles ou de vengeance;
- de levier de négociation, d'argument syndical ou patronal;
- d'élément de rapport de force en milieu de travail ou dans la gestion d'un conflit personnel ou commercial.

La personne qui fait un signalement doit généralement avoir eu personnellement connaissance de l'infraction.

Un signalement n'implique pas, pour la personne qui dénonce le comportement d'un confrère :

- l'obligation d'assurer un suivi;
- le droit d'obtenir des résultats ou d'exiger des réponses du membre visé ou de son organisation;
- le droit de passer à un niveau hiérarchique décisionnel ou opérationnel différent de celui que son emploi justifie.

La personne qui fait un signalement a cependant l'obligation de collaborer à l'enquête du syndic.

Rappelons ici que la bonne foi, le respect, l'objectivité, la modération et la courtoisie doivent guider les relations entre les membres de l'Ordre. En effet, l'article 4.02.03 du Code de déontologie des ingénieurs édicte que l'ingénieur ne doit pas surprendre la bonne foi d'un confrère, abuser de sa confiance, être déloyal envers lui ou porter malicieusement atteinte à sa réputation. Ainsi, préalablement au dépôt d'un signalement, et lorsque cela est possible, la tenue de discussions franches et ouvertes entre confrères pourrait être utile.

Dans le doute, un entretien avec l'un des répondants de la ligne ÉTHIQUE de l'Ordre (1 877 384-4783) peut aussi vous



Présentez votre demande, et vous pourriez vous voir décerner **l'une des trois** bourses d'études de 12 500 \$ offertes par Ingénieurs Canada et Manuvie.

Qui est admissible?

Les ingénieurs qui retournent à l'université pour approfondir leurs connaissances dans un des domaines du génie.

Pour obtenir des précisions sur la bourse et présenter une demande, visitez le site : engineerscanada.ca/fr/prix-et-distinctions/bourses

Date limite : **Le 1^{er} mars 2017**



* Le terme GÉNIE est une marque officielle appartenant à Ingénieurs Canada. Le nom Manuvie et le logo qui l'accompagne sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence. Manuvie, PO Box 670, Stn Waterloo, Waterloo (Ontario) N2J 4B8

aider à analyser la situation, à prendre position, à explorer d'autres solutions et, le cas échéant, à articuler votre signalement ou à préparer le dépôt d'une demande d'enquête.

DES REPRÉSAILLES SONT-ELLES POSSIBLES ?

Certains confrères pourraient être mécontents de faire l'objet d'un signalement de non-respect du Code de déontologie et pourraient tenter de vous réduire au silence.

À cet effet, le Code des professions, précisé par la jurisprudence, prévoit des mécanismes de protection. Ainsi, suivant son obligation de discrétion, l'Ordre et ses représentants ne dévoilent pas l'identité de la personne ayant fait un signalement ou déposé une demande d'enquête. En conséquence et autant que possible, l'anonymat des personnes est protégé aussi longtemps que les circonstances le permettent.

Et si l'identité est connue ou finit par l'être, l'ingénieur faisant l'objet de l'enquête n'a pas le droit de communiquer avec le demandeur.

Le Code de déontologie interdit également [article 4.02.03 b)], pour un ingénieur, de profiter de sa qualité d'employeur ou de cadre pour limiter de quelque façon que ce soit l'autonomie professionnelle d'un ingénieur.

Rappelons aussi que l'Ordre a mis en place un fonds de défense en matière déontologique. Pour être admissible, le membre doit subir un préjudice ou des dommages, avoir engagé des dépenses ou avoir perdu son emploi pour avoir dénoncé un membre ayant enfreint le Code de déontologie.

En cette période cruciale où la profession d'ingénieur se modernise et se réorganise, il est primordial que les membres de l'Ordre portent individuellement et collectivement une attention particulière au respect de la déontologie, fassent preuve d'intégrité dans toutes leurs actions et agissent avec discernement et modération.

Dans un tel contexte, l'obligation de signaler une inconduite déontologique est un gage de l'engagement de tous les ingénieurs envers le public, leurs clients, leurs employeurs et les confrères à maintenir les plus hauts standards éthiques et déontologiques, et à respecter et préconiser quotidiennement les quatre grandes valeurs de l'ingénierie, soit la compétence, le sens éthique, la responsabilité et l'engagement social.

L'INGÉNIEUR FAISANT L'OBJET DE L'ENQUÊTE N'A PAS LE DROIT DE COMMUNIQUER AVEC LE DEMANDEUR.

QUELLES FORMES DEVRAIENT PRENDRE UN SIGNALEMENT OU UNE DEMANDE D'ENQUÊTE ?

Préférentiellement, un signalement ou une demande d'enquête est présenté sous forme écrite. Le document contient :

- le nom de l'ingénieur visé par la demande ;
- la chronologie et la description des événements survenus ;
- les faits importants ;
- les reproches formulés à l'endroit de l'ingénieur ;
- toute autre information et tout document appuyant les allégations.

Un signalement pour inconduite professionnelle est adressé au Bureau du syndic, par courriel (syndic@oiq.qc.ca) ou par la poste (Gare Windsor, bureau 350, 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, Montréal, Québec, H3B 2S2).

Un signalement pour incompétence est adressé au Comité de l'inspection professionnelle, par courriel (insprof@oiq.qc.ca) ou par la poste (Gare Windsor, bureau 350, 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, Montréal, Québec, H3B 2S2).

Un signalement pour usurpation de titre ou pratique illégale de l'ingénierie est adressé au Service de la surveillance de la pratique illégale, par courriel (pratill@oiq.qc.ca) ou par la poste (Gare Windsor, bureau 350, 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, Montréal, Québec, H3B 2S2).

Références :

- *Code de déontologie des ingénieurs*, chapitre I-9, r-6
- *Guide de pratique professionnelle* (gpp.oiq.qc.ca)
- Ligne ÉTHIQUE de l'Ordre : 1 877 384-4783

Lectures utiles :

PLAN, juin-juillet 2009, p. 26-27.

Politique du fonds de défense en matière déontologique, site de l'Ordre (www.oiq.qc.ca), onglet « Recours et décisions »

1. M^e François Vanderbroek, *L'ingénieur et son code de déontologie*, Trois-Rivières, Les éditions Jurimédia, 1993, p. 180.

INNOVEZ DANS LA TRANSPARENCE

Lorsque vous inscrivez vos projets de construction au BSDQ, vous vous assurez de recevoir un plus grand nombre de soumissions, dûment remplies. Grâce aux 6000 entrepreneurs utilisateurs de nos services et notre babillard électronique, vous encouragez une saine concurrence, tout en profitant de prix compétitifs. En tant qu'ingénieur(e), vous pouvez favoriser la transparence de toute une industrie.

bsdq.org



Bureau des soumissions déposées du Québec

On respecte votre plan.

PRIX GÉNIE INNOVATION 2016

Les premiers autobus scolaires électriques SONT SUR LA ROUTE

Depuis le début de l'année, des autobus scolaires parés d'un pare-chocs avant bleu sillonnent les routes du Québec. Bleu, parce que ces autobus eLion, de l'entreprise Autobus Lion, roulent à l'électricité. Ces autobus 100 % électriques ont valu le Prix Génie innovation à l'Institut du véhicule innovant (IVI).

Autobus Lion avait déjà innové en habillant son autobus diesel de matériau composite et en l'élargissant pour permettre l'installation des ceintures de sécurité à trois points, comme l'exigent certains États américains. En 2012, le Centre national du transport avancé (CNTA) avait proposé de pousser l'innovation en électrifiant le véhicule. L'électrification commencée au CNTA s'est ensuite poursuivie à l'IVI, formé par la fusion, en 2015, du CNTA et de l'Institut du transport avancé du Québec (ITAQ).



Frederick Prigge, ing.

SUR LA CHAÎNE DE MONTAGE

L'avantage de travailler sur un autobus scolaire, c'est qu'il fait toujours le même trajet. « Le patron opératoire est très circonscrit. On a parlé aux opérateurs de parcs d'autobus, on connaît les routes, le kilométrage, c'est très précis et on peut concevoir l'autobus en

fonction de ces caractéristiques », explique l'ingénieur Frederick Prigge, directeur recherche et développement à l'IVI. En l'occurrence, un autobus scolaire roule le matin et le soir, ce qui permet de charger la batterie entre les deux. La batterie, c'est le cœur d'un véhicule électrique et, pour des questions de coût, de performance et de sécurité, c'est aussi son talon d'Achille, signale Frederick Prigge. La batterie de l'eLion est formée de un à cinq boîtiers remplis de modules de cellules lithium-ion du fabricant sud-coréen LG. Un accord commercial avec LG, le deuxième fabricant mondial de cellules pour automobiles, permettait à Autobus Lion de les obtenir à coût raisonnable et conséquemment de concevoir un véhicule à un coût concurrentiel. Le nombre variable de modules dans la batterie permet d'adapter l'autonomie du véhi-



Institut du véhicule innov

EUR DE L'ÉCOSYS



François Adam, ing., directeur général de l'IVI.



Il ne s'agit pas de programmer uniquement la situation idéale où tout fonctionne normalement, mais aussi d'anticiper les défaillances et de programmer des solutions.

cule scolaire aux besoins du client, selon le trajet qu'il aura à effectuer.

UNE BATTERIE FONCTIONNELLE À -40 °C

Pour assurer la sécurité des jeunes passagers, les concepteurs ont opté pour un boîtier en acier, résistant à la chaleur et aux impacts, et ils l'ont dessiné sur mesure pour l'insérer entre les deux rails du châssis. « C'est l'endroit le plus difficile à déformer », assure Frederick Prigge. Climat nordique oblige, la batterie doit rester fonctionnelle par temps froid. « La majorité des batteries sont actives en climat chaud et nécessitent un système de refroidissement à bord, commente l'ingénieur. Des batteries optimisées pour des températures au-dessous de zéro, ça n'existe à peu près pas. » Les concepteurs ont donc imaginé un système de chauffage alimenté à même la borne électrique pour chauffer la batterie à 10 °C pendant la recharge. Une fois en route, l'isolation et l'optimisation des flux thermiques

assurent que la batterie maintienne sa chaleur et reste fonctionnelle même si la température extérieure tombe à -40 °C. La batterie se recharge sur des bornes standard pour voitures électriques et, fait intéressant, le bus peut optionnellement aussi restituer de l'énergie au réseau électrique.

Cette batterie alimente un moteur électrique TM4 à couple élevé qui entraîne directement l'essieu sans démultiplication. « La conclusion de toutes nos simulations, c'est qu'il vaut mieux prendre un gros moteur qui développe énormément de couple et ne pas rajouter de transmission », soutient Frederick Prigge.

L'ensemble est contrôlé par un réseau informatique, un ensemble de logiciels écrits par l'IVI spécialement pour ce véhicule. « Tous les éléments de l'autobus, le moteur, les chargeurs de batterie, la servodirection, le chauffage, les pompes de refroidissement... passent par ce réseau informatique », précise l'ingénieur. Il insiste sur la sécurité, car il ne s'agit pas de programmer uniquement la situation idéale où tout fonctionne normalement, mais aussi d'anticiper les défaillances et de programmer des solutions.

SUR LA ROUTE

Dès 2014, un premier prototype était assemblé à l'IVI. Après des essais concluants dans un stationnement, puis en circuit privé, il a pris la route, conduit par un chauffeur d'autobus scolaire, sur un vrai trajet scolaire ; des sacs de sable remplaçaient toutefois les écoliers. Il a ainsi roulé tout l'automne et après quelques ajustements pour que la conduite du véhicule électrique s'apparente le plus possible à celle du véhicule diesel, l'autobus a repris la route, écoliers à bord, jusqu'à la fin de l'année scolaire. À cette étape, il était temps de transférer le savoir-faire à Autobus Lion, car l'IVI fait partie des 49 centres collégiaux de transfert de technologie du Réseau Trans-tech, dont la mission est d'accompagner les entreprises dans leur développement techno-



MBA^{ITC}

*Innovation technologique
et commercialisation*

DEVENEZ UN MBA DE HEC MONTRÉAL

Le MBA de HEC Montréal vous offre une approche innovante, une intégration optimale, des apprentissages et un cheminement plus flexible.

Offert en collaboration avec Polytechnique Montréal, le MBA^{ITC} comprend un bloc de compétences exclusif de niveau avancé sur les aspects technologiques, économiques et organisationnels du processus d'innovation technologique et de commercialisation.

CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME MBA^{ITC}

Temps partiel, 2 ans

Offert en français

SÉANCES D'INFORMATION

Mardi 13 septembre, 18 h 30, en anglais

Mercredi 14 septembre, 18 h 30, en français

RSVP : hec.ca

ADMISSION

1^{er} novembre et 15 janvier

HEC MONTRÉAL



POLYTECHNIQUE
MONTRÉAL

LE GÉNIE
EN PREMIÈRE CLASSE

Au printemps 2016, plus d'une vingtaine d'autobus étaient déjà livrés, sur un objectif de 45 d'ici la fin de l'année.

logique. Six autres autobus pré-commerciaux ont donc été assemblés directement dans l'entreprise Autobus Lion. « Les gens de chez nous travaillaient chez Lion, et les gens de Lion participaient pour acquérir les connaissances sur chacun des systèmes et devenir maîtres de leur véhicule », rapporte François Adam, ingénieur électricien et directeur général de l'IVI. Ces six autobus ont roulé au Québec et même en Californie pour parfaire les ajustements et optimiser la production commerciale, qui a commencé au début de 2016. Au printemps 2016, plus d'une vingtaine

d'autobus étaient déjà livrés, sur un objectif de 45 d'ici la fin de l'année.

Derrière le pare-chocs bleu de ces eLion se cache donc tout un travail accompli par le CNTA et l'IVI. « Nous travaillons souvent dans l'ombre de nos clients, mentionne François Adam. Je trouvais important d'offrir aux membres de l'équipe la chance d'être reconnus pour le travail qu'ils ont fait dans ce projet. » François Adam a donc soumis la candidature de l'IVI au Prix Génie innovation, et c'est au nom de toute l'équipe du projet qu'il l'a reçu. ◀

DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE À LA STRATÉGIE D'AFFAIRES INNOVANTE

Si Autobus Lion met ses eLions sur la route, c'est aussi grâce à l'apport financier de XPND Capital. Mais « XPND Capital n'injecte pas de capital de risque. On n'est pas là pour financer l'innovation, prévient Alexandre Taillefer, l'associé principal d'XPND Capital. On investit dans des entreprises qui sont établies, qui ont déjà des parts de marché et qui génèrent des revenus importants. On aide ces entreprises à mettre en place un plan de développement qui inclut le développement de produits novateurs, qui les aide à migrer d'une exploitation traditionnelle à une exploitation novatrice ». Déjà bien implantée avec son autobus scolaire diesel, Autobus Lion, qui s'apprêtait à commercialiser l'eLion, correspond tout à fait à ce profil. Avec XPND Capital, l'eLion s'inscrit maintenant dans une stratégie plus ambitieuse de déploiement de multiples véhicules électriques à l'échelle internationale.



Alexandre Taillefer

En matière d'innovations technologiques, XPND Capital entend ainsi allouer de 50 à 60 % de son fonds d'investissement au secteur de l'électrification des transports. Pourtant, Alexandre Taillefer investissait plutôt auparavant dans les nouvelles technologies, un secteur soumis à une forte compétition en matière de financement. Le secteur des transports, malgré son poids économique, intéresse peu d'investisseurs. « On

a vu ça comme une occasion à saisir. C'est un élément différenciateur pour nous et ça nous permet de mettre au point des stratégies novatrices », indique l'investisseur, bien conscient également des bénéfices économiques que génère l'électrification sur les frais d'exploitation.

En fait, technologies numériques et électrification des transports se rejoignent avec le déploiement et la gestion de réseaux de véhicules électriques au sein de la ville intelligente. Téo Taxi dispose d'une importante équipe d'ingénieurs informatiques pour définir les algorithmes qui faciliteront la circulation des 2 000 voitures que comptera le parc de véhicules d'ici deux ans. « C'est clair que l'aspect de la ville intelligente fait partie de notre plan », conclut Alexandre Taillefer.

L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

Dans le même esprit, XPND Capital a fait l'acquisition de Taxi Hochelaga, une entreprise de taxi traditionnelle, pour développer le parc de taxis électriques et connectés de Téo Taxi.

DEVENEZ CLIENT CHEZ FÉRIQUE INVITEZ UN PROCHE **COUREZ LA CHANCE DE GAGNER*** :

1 000 \$ pour la personne invitée

1 000 \$ pour vous !

SEPTEMBRE
10 PRIX

OCTOBRE
10 PRIX

NOVEMBRE
10 PRIX

Investir dans les Fonds FÉRIQUE pourrait être doublement payant.*

Découvrez-le au ferique.com/invitez

Les Fonds FÉRIQUE, au service des ingénieurs et diplômés en génie, de leurs familles et de leurs entreprises depuis plus de 40 ans.



* Certaines conditions s'appliquent. Voir les règlements du concours au ferique.com/invitez.

FÉRIQUE est une marque enregistrée de Gestion FÉRIQUE et est utilisée sous licence par sa filiale, Services d'investissement FÉRIQUE. Gestion FÉRIQUE est un gestionnaire de fonds d'investissement et assume la gestion des Fonds FÉRIQUE. Services d'investissement FÉRIQUE est un courtier en épargne collective et cabinet de planification financière et est le placeur principal des Fonds FÉRIQUE. Veuillez noter qu'à des fins commerciales, Services d'investissement FÉRIQUE est aussi identifié en langue anglaise sous le nom de FÉRIQUE Investment Services. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

**KATHY BAIG, ING.,
NOUVELLE PRÉSIDENTE
DE L'ORDRE**

**Pour redonner
ses lettres
de noblesse
à la profession**



« Un soir de 2013, en regardant les audiences de la commission Charbonneau à la télévision, j'ai été profondément déçue et choquée par ce que je voyais. Les choses concernant certains aspects de ma profession devaient changer. J'ai donc décidé de m'impliquer au sein du Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec. »

Au moment où Kathy Baig choisit de s'investir à l'Ordre, l'ingénieure trentenaire, mère de deux jeunes enfants, faisait son MBA à HEC Montréal, où elle suivait entre autres un cours sur la gouvernance dans les conseils d'administration. «Ce cours m'a donné l'envie de m'impliquer à 100 % pour une cause en laquelle je crois. J'ai alors très humblement envoyé ma candidature au Secrétariat de l'Ordre en vue des élections au CA [Conseil d'administration] de l'Ordre, en indiquant que je voulais redonner ses lettres de noblesse à notre profession.» Éluée en 2013 administratrice pour la région de Montréal, Kathy Baig a ensuite été élue au Comité exécutif et à la présidence du Comité des finances, puis nommée première vice-présidente du CA et présidente du Comité du plan de transformation. «En raison de mes fonctions, j'étais au cœur des dossiers ; j'avais donc une bonne compréhension des enjeux de notre profession. Dans ma tête, les prochaines étapes étaient claires, j'avais une vision assez précise : la continuité logique était la présidence.»

ÉLUE AU SUFFRAGE DES MEMBRES

Quatrième femme à ce poste, après les ingénieures Danielle Zaïkoff (1975), Micheline Bouchard (1978) et Maud Cohen (2009), Kathy Baig est la première femme à être élue présidente au suffrage universel des membres. «Le fait d'être élue directement par mes confrères signifie pour moi qu'ils me font confiance et approuvent le message et la vision que j'ai

portés durant ma campagne. Par ailleurs, le fait d'avoir une bonne relation avec les membres du CA est un avantage pour faire avancer les dossiers, notamment ceux liés à la protection du public.»

Ancrer la protection du public au centre de nos activités, accroître sa confiance envers les ingénieurs, assurer une saine gestion et rétablir la crédibilité de l'Ordre.

En effet, la série de crises qu'a vécue la profession au cours des dernières années, les problèmes de gouvernance et les articles parus pendant la campagne électorale ont mené la ministre de la Justice du Québec, Stéphanie Vallée, à mettre l'Ordre sous tutelle, et ce, quelques jours après l'élection de Kathy Baig. Loin d'être démontée par cette décision, la présidente de l'Ordre préfère y voir une conjoncture dont il faut tirer le meilleur parti pour l'organisation et la profession afin d'avancer. «L'annonce de cette tutelle a été une grande déception pour moi. Cependant, je veux adopter une approche constructive et positive pour composer avec cette réalité, et en faire une occasion favorable pour l'Ordre et la profession en travaillant conjointement avec le CA, les administrateurs désignés par le Conseil des ministres et le gouvernement. Nous voulons tous atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.»

DE L'AMBITION POUR L'ORDRE

Ancrer la protection du public au centre des activités de l'Ordre, accroître sa confiance envers les ingénieurs, assurer une saine gestion et rétablir la crédibilité de l'organisation sont les principaux objectifs sur lesquels veut être jugée la nouvelle présidente. Pour ce faire, celle qui entend être une porte-parole active promet de proposer aux membres dès cet automne un plan exposant les orientations et les priorités de l'Ordre. Kathy Baig souhaite

« Être élue directement par mes confrères signifie pour moi qu'ils me font confiance et approuvent le message et la vision que j'ai portés durant ma campagne. »

que l'organisation travaille davantage en amont afin de favoriser les actions de prévention pour, par exemple, détecter les lacunes avant que des problèmes surviennent.

TRAVAILLER PAR PLAISIR

Kathy Baig est une femme déterminée : « Je ne m'impose aucune barrière. Quand j'ai une idée en tête, je fonce, c'est peut-être là une de mes forces. »

Travailler plus de 70 heures par semaine, la jeune femme le fait depuis toujours ; malgré tout, elle tient à accorder du temps de qualité à sa famille, qui est au cœur de ses choix. « Mon conjoint me soutient dans tout ce que je fais. Quand j'hésitais à me lancer pour la présidence, il m'a dit : "Tu y vas !" C'est mon premier partisan. Je pense même qu'il a voté pour moi », dit-elle en riant.

Lorsqu'elle était gestionnaire aux Aéroports de Montréal (ADM), l'ingénieure gérait une vingtaine de projets de plusieurs millions de dollars chaque année, en plus de ses engagements d'administratrice à l'Ordre. Pour elle,

travailler est un plaisir qui lui permet d'accomplir, en équipe, les défis qui lui sont proposés. « C'était parfois stressant, mais j'adorais ça, avoue-t-elle, car j'aime atteindre les objectifs que je me fixe. Je travaille beaucoup, mais ce n'est pas toujours un effort pour moi, car je fais ce que j'aime. »

RETROUVER NOTRE FIERTÉ

Après trois ans à titre d'administratrice et à l'issue de son mandat de deux ans à la présidence, Kathy Baig espère avoir contribué à redonner à l'Ordre la place qui lui revient, celle de référence parmi les grands ordres au Québec en matière de gestion et de protection du public. « À la fin de mon mandat, j'aimerais que les gens disent que l'Ordre des ingénieurs du Québec est de retour dans le droit chemin et que ma profession a recouvré sa fierté. » ◀

À PROPOS DE KATHY BAIG, ING.

Kathy Baig a étudié à Polytechnique Montréal, puis à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Toulouse où elle passe un an.

Elle a terminé en 2003 son baccalauréat en génie chimique à Polytechnique Montréal ; quelques années plus tard, elle obtient un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion (en 2008), puis un MBA (en 2013) de HEC Montréal.

Côté carrière, l'ingénieure a travaillé comme responsable des procédés, chargée de projets et coordonnatrice de la qualité chez IBM, Johnson & Johnson et Pyrogenesis, de 2005 à 2013.

En 2013, Kathy Baig se joint à la société Aéroports de Montréal en tant que gestionnaire de projets en infrastructure et construction, poste qu'elle occupe jusqu'en juin 2016, au moment où elle est élue présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec.



Jessica Minhas
candidate au MBA en 2017



Florian Buder, Dipl.-Ing. (FH),
EMBA 2016
PDG, PRUFTECHNIK Inc.

LE MBA À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL

Réputé pour sa flexibilité, son pragmatisme et son avant-gardisme, notre programme phare vous aidera à développer une vision d'ensemble prisée par les employeurs.



LE MBA EXÉCUTIF

Professionnels, entrepreneurs, artistes, ou travailleurs autonomes, les participants à notre programme de MBA exécutif acquièrent l'ouverture d'esprit et les compétences qui en feront des leaders inspirants. Pour vous permettre de mieux concilier travail, famille et études, nos cours se donnent une seule journée par semaine, en alternance les vendredis et les samedis.

LE MBA AVEC FORMATION COMPLÈTE PRÉPARANT AU TITRE DE CFA^{MD}

Offert à Montréal ainsi qu'à Toronto, notre MBA en gestion des placements permet aux participants de travailler à temps plein tout en briguant simultanément deux titres professionnels reconnus mondialement.

LE MBA JOHN-MOLSON

Nous formons les gestionnaires de
la nouvelle génération

Quelle que soit votre cheminement de carrière,
vous trouverez chez nous un programme qui vous
fournira les compétences de gestion et de leadership
pour compléter votre expertise technique.

Participez à une séance d'information ou
prenez rendez-vous avec un de nos recruteurs.

concordia.ca/mba

Kayte Inkpen, candidate en 2017 au MBA et
au 3^e examen menant au titre de CFA
responsable du développement à
RBC Gestion mondiale d'actifs



UNE TECHNOLOGIE LIDAR QUÉBÉCOISE pour une conduite autonome plus sûre

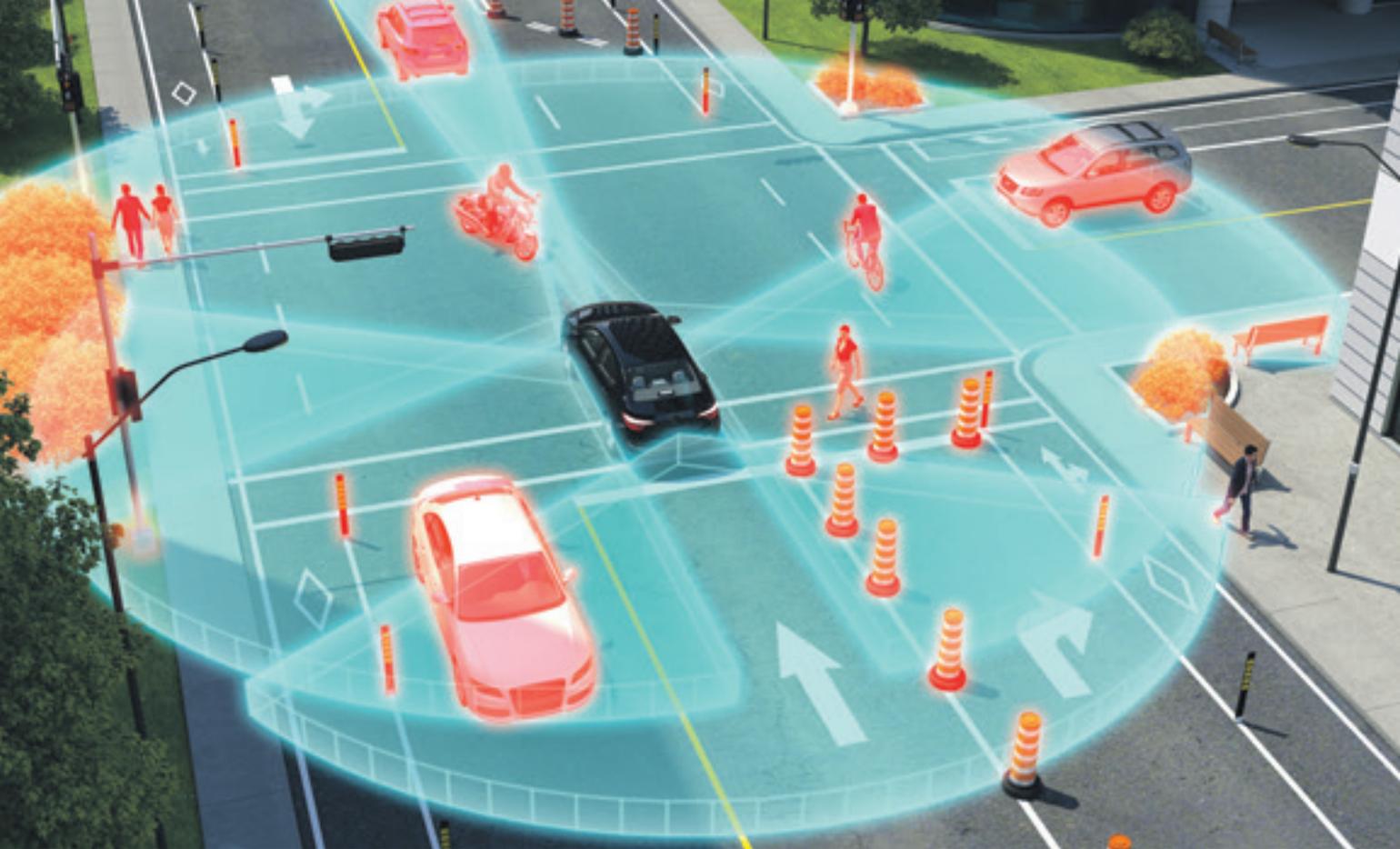
La conduite autonome fait couler beaucoup d'encre, surtout depuis l'accident de la Tesla Modèle S qui a coûté la vie à Joshua Brown. Une entreprise du Québec, LeddarTech, a élaboré une technologie plus sûre qui pourrait éviter qu'une catastrophe se reproduise.

La technologie qu'a mise au point LeddarTech utilise le principe de la mesure de la distance par le temps de vol de la lumière, ce qu'on appelle le lidar. «L'appareil envoie une grande quantité d'énergie vers la cible à détecter, et on mesure le temps de retour, explique Pierre Olivier, ing., vice-président, ingénierie et production à LeddarTech. Le temps de propagation de la lumière étant quasi constant (300 000 km par seconde), nous pouvons mesurer des distances très précisément. C'est comme ce que font les dauphins avec le son dans les profondeurs sombres des océans.»

VOIR PLUS LOIN

Les détecteurs lidars ne sont pas nouveaux ; Google les utilise notamment dans ses voitures sans conducteur. «Les lidars actuelle-





ment sur le marché fonctionnent de façon analogique, poursuit Pierre Olivier. Ils ont donc un seuil de détection fixe, ce qui limite leur capacité à s'adapter à des environnements changeants, neige ou pluie par exemple. Ce manque de précision sous ces conditions de faibles contrastes peut créer des accidents.» La technologie lidar élaborée par LeddarTech fonctionne, elle, en numérique. Grâce aux algorithmes de traitement de signal, elle est beaucoup plus puissante. «C'est comme pour la musique ou la photo, le numérique permet beaucoup plus de précision. Notre détecteur voit plus loin avec la même lumière. Et avec la vitesse de la lumière, une résolution de quelques picosecondes de plus peut tout changer !»

Cette technologie permet aussi de voir plus loin avec moins de lumière, ce qui est un avantage, car la réglementation limite la puissance émise par les détecteurs pour ne pas causer de dommages aux yeux. L'autre avantage du produit conçu par LeddarTech est qu'il permet une meilleure dissociation entre les objets. « Dans beaucoup de systèmes, un

La technologie lidar élaborée par LeddarTech fonctionne en numérique. Grâce aux algorithmes de traitement de signal, elle est beaucoup plus puissante.

piéton devant le mur d'un édifice sera analysé comme faisant partie de l'arrière-plan. C'est très dangereux. »

DE NOMBREUSES UTILISATIONS

Depuis 2014, LeddarTech met au point avec l'équipementier français Valéo une puce qui intègre toutes les fonctionnalités d'un capteur lidar. Ces puces seront installées dans des véhicules dès 2017. « La lumière entre à une extrémité et les mesures déjà réalisées sortent de l'autre. C'est efficace, léger, robuste, ça change des lidars scannés, volumineux et fragiles qu'utilise Google, et qui ne pourraient pas être installés dans des voitures particulières. »

La technologie de LeddarTech se retrouve dans de nombreuses autres utilisations, comme les drones ou les caméras de cinéma.



Pierre Olivier, ing.

LeddarTech a reçu l'Électron d'Or dans la catégorie « Automobile », un prix remis par le magazine français *ÉlectroniqueS*

« L'imaginaire collectif voit les véhicules autonomes comme l'idéal à atteindre. Cela fait rêver! Cependant, il y a encore des problèmes techniques complexes à régler, et de toute façon, cela restera longtemps un luxe. Par contre, de nombreuses fonctionnalités de sécurité passive dépendent aussi de la puissance des détecteurs lidars, le système d'anticipation de collision avec freinage automatique par exemple. En Europe, les normes ont déjà évolué; en Amérique, cela ne tardera pas. Les détecteurs vont devenir obligatoires très rapidement. »

Fier du succès de son entreprise, Pierre Olivier ajoute que LeddarTech travaille actuellement sur la prochaine génération de détecteurs, afin de répondre aux demandes de l'industrie automobile. L'entreprise québécoise a reçu en juin dernier l'Électron d'Or dans la catégorie « Automobile », un prix remis par le magazine français *ÉlectroniqueS*, qui récompense des produits, des innovations ou des compagnies se distinguant dans les domaines technologiques et électroniques de pointe.

À PROPOS DE LEDDARTECH

- Fondée en 2007, LeddarTech commercialise la technologie Leddar^{MD} élaborée à l'Institut national d'optique, à Québec.
- En 2010, la firme lance ses premiers produits de détection des voitures aux feux de circulation. Depuis, LeddarTech a atteint une reconnaissance internationale dans le domaine des transports.

CONTRIBUTIONS POLITIQUES

Le Bureau du syndic de l'Ordre conclut une conciliation avec un groupe d'ingénieurs et d'ex-ingénieurs de SNC-Lavalin

Le Bureau du syndic de l'Ordre des ingénieurs du Québec annonce la conclusion d'une conciliation avec un groupe de 107 ingénieurs et ex-ingénieurs de SNC-Lavalin et de ses filiales qui, entre 1998 et 2010, avaient reçu un boni versé par leur employeur afin de les compenser pour une contribution politique. Dans ses enquêtes, le Bureau du syndic a constaté que ni la compétence professionnelle ni la diligence des ingénieurs concernés n'étaient en cause. Toutefois, la participation des ingénieurs en cause à une démarche de financement des partis politiques impliquant une contribution de leur employeur constitue, selon le Bureau du syndic, un acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession qui doit être porté à l'attention du public et être sanctionné afin de préserver la transparence qui doit prévaloir en matière de contributions politiques. Comme prévu à l'article 123.6 du Code des professions, les conciliations ont été versées aux dossiers des ingénieurs concernés et sont de nature confidentielle.

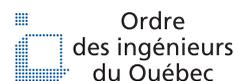
C'est à la suite de demandes d'enquêtes, ainsi qu'au cours de ses propres enquêtes, que le Bureau du syndic de l'Ordre a ouvert, entre 2010 et 2013, une série d'enquêtes sur des contributions politiques faites par des ingénieurs et d'ex-ingénieurs de SNC-Lavalin et de ses filiales. Ces enquêtes se concluent par une conciliation dans un contexte où la problématique des contributions politiques a été fortement dénoncée, tant par les médias que par le Directeur général des élections du Québec, entraînant ainsi une plus grande sensibilisation à l'importance du respect des principes posés par la Loi électorale.

Le principal mandat du Bureau du syndic consiste à veiller à ce que les membres de l'Ordre respectent les dispositions du Code de déontologie des ingénieurs, la Loi sur les ingénieurs ainsi que tous les règlements adoptés conformément au Code des professions.

Pour rappel, le droit disciplinaire ne recherche pas à punir le professionnel, mais plutôt à corriger un comportement déviant. Lorsque le Bureau du syndic est rassuré quant à la protection du public à la suite d'une enquête sur un de ses membres et qu'il n'y a plus de possibilité de contravention de nature déontologique, son rôle n'est pas nécessairement de porter plainte devant le Conseil de discipline. Il peut, dans ces cas, régler des dossiers soit en conciliation, soit avec un engagement formel de l'ingénieur à modifier ses pratiques professionnelles.

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Fondé en 1920, l'Ordre des ingénieurs du Québec regroupe quelque 60 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre des lois constitutives de l'Ordre et de mettre la profession au service de l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site Web <http://www.oiq.qc.ca>.



Ordre
des ingénieurs
du Québec

C A H I E R S P É C I A L F I N A N C E S E T A S S U R A N C E S

EN COLLABORATION AVEC

Services bancaires



Réalisons vos idées

Services d'investissement



Assurance auto et habitation



Assurance responsabilité professionnelle





Réalisons vos idées

FAUT-IL REMBOURSER SON HYPOTHÈQUE PLUS VITE?

Même si les taux n'ont jamais été aussi bas, ce n'est peut-être pas une bonne stratégie d'investissement de payer son hypothèque rapidement.

Avec des taux d'intérêt plus bas que jamais et la valeur incertaine des propriétés, agir ainsi est probablement plus noble que sage.

C'est ce qu'indique un dossier récent du quotidien financier américain The Wall Street Journal au sujet de cette nouvelle urgence à payer son hypothèque, remarquée aux États-Unis.

D'autres indicateurs semblent démontrer que les personnes qui approchent de la retraite semblent préoccupées par l'élimination de leurs dettes, dans le contexte de l'après-récession. Plus de 50 % des personnes âgées de 50 à 64 ans ont réduit leur solde hypothécaire, leurs dettes de cartes de crédit et d'autres types de dettes.

Cependant, au moment où les taux d'intérêt sont à leur plus bas, les experts sont d'avis qu'il n'est peut-être pas une bonne idée de payer son hypothèque avant terme.

Voici quelques exemples qui illustrent pourquoi agir ainsi n'est peut-être pas la meilleure façon d'agir :

- si un propriétaire de maison investit 250 \$ par mois pendant 15 ans, à un taux de 7 %, il récolterait près de 80 000 \$. C'est bien mieux que de rembourser son hypothèque en 15 ans, qui permettrait d'économiser environ 57 000 \$;
- rembourser son hypothèque avant terme peut causer des problèmes de liquidités, surtout au moment de la retraite.

Conséquemment, les conseillers financiers recommandent aux propriétaires de maison de rembourser leur hypothèque plus rapidement seulement si les conditions suivantes sont remplies :

- ils ont un fonds d'urgence en argent d'au moins 6 à 12 mois;
- ils peuvent compter sur d'autres formes d'épargne et prévoient demeurer dans leur maison pour au moins de 5 à 10 ans;
- le solde à payer est suffisamment petit pour que son remboursement n'affecte pas leurs autres objectifs financiers.

Économisez jusqu'à 2 000 \$* annuellement en adhérant à l'offre adaptée aux ingénieurs et aux diplômés en génie. Pour plus de détails, visitez le bnc.ca/ingenieur. Adhésion en succursale.

*Certaines conditions s'appliquent. Calculé sur un rabais annuel d'une valeur de 299 \$ sur les transactions au comptoir et électroniques incluses dans le forfait Virtuose^{MD}; un rabais annuel de 810 \$ calculé sur une réduction pouvant atteindre jusqu'à 6,0 % pour une marge de crédit personnelle moyenne de 13 500 \$ (taux pouvant varier selon le dossier de crédit); un rabais annuel de 1 125 \$ calculé sur une réduction pouvant atteindre jusqu'à 0,75 % pour une marge de crédit Tout-En-Un Banque Nationale^{MD} volume moyen de 150 000 \$ dans le Programme Financier Ingénieur.

^{MD} Virtuose et Tout-En-Un Banque Nationale sont des marques déposées de la Banque Nationale du Canada. MasterCard est une marque déposée de Mastercard International Inc, utilisée sous licence.

© 2016 BANQUE NATIONALE DU CANADA. Tous droits réservés.



Selon ce dossier, plusieurs indicateurs laissent suggérer qu'il s'agit d'une tendance émergente. Par exemple :

- durant le premier trimestre de 2011, 75 % de ceux qui ont refinancé leur hypothèque ont effectué un paiement supplémentaire au moment de la signature afin de réduire leur solde;
- ceux qui refinancent leur hypothèque optent pour des amortissements plus courts et des paiements mensuels plus élevés, ce qui les libérera de leurs dettes en 15 ans;
- 28 % des emprunteurs qui ont renouvelé leur hypothèque, en février, ont choisi un amortissement sur 15 ans, ce qui est presque le double de ceux qui le faisaient il y a deux ans.



DES CONSEILS QUI FONT TOUTE LA DIFFÉRENCE

Un conseiller financier peut vous prodiguer de judicieux conseils pour favoriser l'atteinte de vos objectifs. Plusieurs études d'envergure ont conclu que les conseils financiers peuvent améliorer la préparation financière à la retraite. Selon ces études, il existe une corrélation étroite entre le fait d'avoir un conseiller financier et la rigueur à épargner ce qui, en fin de course, a un effet positif sur l'accumulation de l'actif. Ainsi, les investisseurs accumuleraient un actif jusqu'à 2,7 fois supérieur lorsqu'ils sont accompagnés par un conseiller.

UN ALLIÉ POUR VOS FINANCES

Au-delà de la retraite, un conseiller vous appuie dans la conception et la mise en œuvre d'un plan financier qui vous est propre et qui correspond à vos objectifs et priorités. Peu importe votre âge, votre situation ou votre actif, il peut :



À court terme

- Analyser votre situation présente et vous proposer un plan d'action adapté à vos besoins
- Vous formuler des conseils objectifs qui vous aideront à prendre de bonnes décisions financières
- Vous aider à bâtir un portefeuille de placement en fonction de votre tolérance au risque

À moyen terme

- Gérer les aspects financiers liés à l'évolution de votre situation personnelle
- Épargner en vue d'un achat important : maison, chalet ou autre
- Financer les études des enfants

À long terme

- Planifier votre retraite
- Établir une stratégie de décaissement
- Planifier votre succession

Au cœur de votre vie financière, le conseiller se veut un allié en cas d'imprévu. Qu'il s'agisse d'un héritage, d'une perte d'emploi, d'une maladie ou autre, il peut vous aider à mesurer les impacts financiers propres à ces changements, ajuster votre plan financier en conséquence et notamment revoir votre portefeuille de placement.

DES CHOIX ÉCLAIRÉS

Le conseiller financier vous guidera pour la sélection des comptes adaptés à vos besoins selon les caractéristiques propres à chacun de ceux-ci. Ceci pourrait, selon le cas, contribuer à réduire votre facture fiscale.

- REEE, REER, CRI – En prévision des études des enfants ou de la retraite
- CELI, compte d'investissement – Pour une panoplie de projets à court, moyen et long terme
- FERR, FRV – Au moment de retirer les sommes accumulées pour la retraite

Vous pouvez compter sur le conseiller pour vous aider à comprendre et choisir les fonds communs de placement appropriés que vous pouvez intégrer à ces comptes. Il vous conseille afin de diversifier votre portefeuille en accord avec votre profil d'investisseur, ce qui permet habituellement d'atténuer les variations de rendement malgré la volatilité des marchés.

Pour recevoir des conseils judicieux, que ce soit après vos études, avec votre famille, pendant votre carrière ou à votre retraite, n'hésitez pas à faire appel à notre équipe du Service-conseil composée de représentants en épargne collective et planificateurs financiers. Avec Services d'investissement FÉRIQUE, vous disposez d'une gamme complète de fonds communs de placement, les Fonds FÉRIQUE, dont les frais sont parmi les plus bas de l'industrie du placement au Canada. Enfin, contrairement à la plupart des institutions, ces conseils vous sont offerts sans frais additionnels.

1. Jon Cockerline. Nouveaux éléments attestant la valeur du conseil financier, L'Institut des fonds d'investissement du Canada, 2012.

Jon Cockerline. La valeur des conseils : rapport 2012, L'Institut des fonds d'investissement du Canada, 2012.

Claude Montmarquette et Nathalie Viennot-Briot, Econometric Models on the Value of Financial Advisor, 2012.

KPMG Econtech. Value Proposition of Financial Advisory Networks, 2011.

Service-conseil

514 788-6485 • 1 800 291-0337 (sans frais, à l'extérieur de Montréal)
 client@ferique.com • ferique.com
 Du lundi au vendredi, de 8 à 20 h

FÉRIQUE est une marque déposée de Gestion FÉRIQUE et est utilisée sous licence par sa filiale, Services d'investissement FÉRIQUE. Gestion FÉRIQUE est un gestionnaire de fonds d'investissement et assume la gestion des Fonds FÉRIQUE. Services d'investissement FÉRIQUE est un courtier en épargne collective et cabinet de planification financière et est le placeur principal des Fonds FÉRIQUE. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement.



LES GRANDS MYTHES DE L'ASSURANCE DÉBOULONNÉS!

Soucieux de dissiper les idées fausses qui circulent à propos de l'assurance automobile, de l'assurance habitation, de l'assurance vie et de l'assurance voyage, Claude Alain Généreux présente six mythes très répandus et rectifie les faits.

« Toutes les polices d'assurance ne sont pas identiques, prévient d'emblée Claude Alain Généreux, conseiller en contrats d'assurance à TD Assurance. Les différents assureurs, voire les différentes polices d'un même assureur répondent à des besoins très particuliers. » Or, ces différences peuvent entraîner des malentendus.

Mythe 1 : Les voitures rouges coûtent plus cher à assurer.

« Vous ne débourserez pas nécessairement davantage pour assurer une voiture rouge — pas plus qu'un modèle deux portes, d'ailleurs, affirme M. Généreux. Les compagnies d'assurance utilisent de nombreuses statistiques pour calculer les primes d'assurance. La tarification prend en considération le coût de remplacement ou de réparation d'un véhicule en cas d'accident, son attrait pour les voleurs ainsi que divers autres critères. Et, bien évidemment, les assureurs tiennent aussi compte du dossier du conducteur. »

Mythe 2 : Accumulez les contraventions de stationnement et vos primes grimperont.

Ce n'est pas parce que vous vous êtes fait pincer dans une zone de stationnement interdit ou que vous avez oublié d'alimenter un parcomètre que votre prime d'assurance augmentera. Les contraventions pour excès de vitesse, en revanche, sont une tout autre histoire.

« Les excès de vitesse et les points d'inaptitude sont un indice que vous représentez peut-être un plus grand risque pour votre assureur, explique M. Généreux. Celui-ci pourrait par conséquent hausser votre prime. »

Mythe 3 : Si vous avez un accident, mais que vous ne présentez pas de demande d'indemnité, votre prime d'assurance n'augmentera pas.

Si votre assureur apprend que vous avez eu un accident — si l'autre conducteur présente une demande d'indemnité, par exemple —, votre prime pourrait tout de même augmenter. « Si votre prime est réduite en raison de votre bon dossier de conduite ou parce que vous n'avez pas eu d'accident, elle pourrait augmenter puisque vous n'aurez plus droit à ces rabais », fait valoir M. Généreux.

Mythe 4 : En ajoutant un avenant à votre police d'assurance habitation pour couvrir votre bureau à domicile, vous aurez toute la protection voulue.

Tout dépend. En règle générale, l'assurance habitation couvre vos activités et vos biens personnels et non ceux de votre entreprise. Les solutions qui s'offrent à vous dépendront largement de la façon dont vous exercez vos activités professionnelles.

L'extension des garanties de votre police d'assurance habitation ou l'ajout d'un avenant est possible si :

- vous travaillez de chez vous à l'occasion, comme dans le cas d'un comptable qui travaille à domicile pendant les crêtes d'activité mensuelles ou saisonnières.
- vous travaillez exclusivement à domicile en tant que pigiste. « Il est important que vous communiquiez avec votre assureur pour obtenir les garanties dont vous avez besoin pour couvrir les dommages et la responsabilité en cas de sinistre, conseille Claude Alain Généreux. Ne présumez pas que votre police d'assurance habitation couvrira tous les besoins de votre entreprise à domicile. »

Si vous offrez des services (comme des soins esthétiques ou d'hydrothérapie) dans votre sous-sol, que vous avez de l'équipement spécialisé et que vous recevez souvent des clients, vous aurez peut-être besoin d'une assurance des entreprises.

Mythe 5 : Les polices d'assurance habitation prévoient le remplacement des biens volés ou endommagés au prix d'aujourd'hui.

« L'assurance a pour objet de rétablir la situation dans laquelle vous vous trouviez avant un sinistre, tient à préciser M. Généreux. Vous ne devez toutefois pas perdre de vue que les biens se déprécient au fil du temps. Supposons par exemple qu'un téléviseur acheté 500 \$ il y a plusieurs années ait été endommagé dans un incendie. Votre assureur le remplacera probablement par un appareil du même modèle, même si votre téléviseur ne vaut plus que 200 \$. Toutefois, si cela est impossible parce que votre modèle de téléviseur n'est plus fabriqué, votre assureur vous versera 200 \$. »

Afin de protéger vos biens contre l'inflation, M. Généreux vous recommande de payer un léger supplément pour obtenir la garantie valeur à neuf. Avec cette protection, vous obtiendrez en cas de sinistre la valeur d'un article neuf plutôt que la valeur dépréciée de vos biens.

Mythe 6 : Les entrepreneurs assurent leurs employés qui travaillent chez vous.

En règle générale, votre police d'assurance habitation inclut une certaine protection pour les personnes qui travaillent à votre domicile, comme une bonne d'enfants ou un jardinier. Toutefois, si vous embauchez un entrepreneur, des artisans et des ouvriers pour des travaux de rénovation, mieux vaut vérifier votre police d'assurance. Si vous n'êtes pas couvert, demandez à votre assureur de vous proposer une solution adaptée à vos besoins.

UTILISATION D'UN DRONE DANS VOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

QU'EST-CE QU'UN DRONE ?

C'est un petit avion sans pilote, télécommandé ou programmé, utilisé pour l'observation.

Transport Canada a défini deux catégories de drone :

- récréatif (jouet);
- commercial, de recherche ou d'exécution d'un travail (outil).

SAVEZ-VOUS QU'UTILISER UN DRONE PEUT VOUS EXPOSER À DES RISQUES ?

La chute de votre drone peut entraîner des dommages corporels ou matériels. Voler au-dessus d'une zone interdite peut entraîner des amendes.

SAVEZ-VOUS QUE VOTRE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE NE COUVRE PAS L'UTILISATION D'UN DRONE ?

L'intention d'une police d'assurance en responsabilité professionnelle est de couvrir les réclamations résultant de toutes fautes, erreurs, omissions ou négligences dans l'exécution de votre activité d'ingénieur et pour lesquelles vous seriez tenu responsable. Les dommages causés à autrui, par l'utilisation de votre drone, ne sont donc pas couverts par votre responsabilité professionnelle.

RÉGLEMENTATION

Transport Canada a réglementé l'utilisation des drones. En pratique commerciale, certains cas nécessitent l'obtention d'un permis.

AVEZ-VOUS UNE ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE ?

Contactez votre assureur afin de vérifier que vous êtes couvert, en responsabilité civile, pour l'utilisation de votre drone.

VOUS N'ÊTES PAS COUVERT ?

Contactez votre courtier en charge de votre dossier, nous avons une solution !

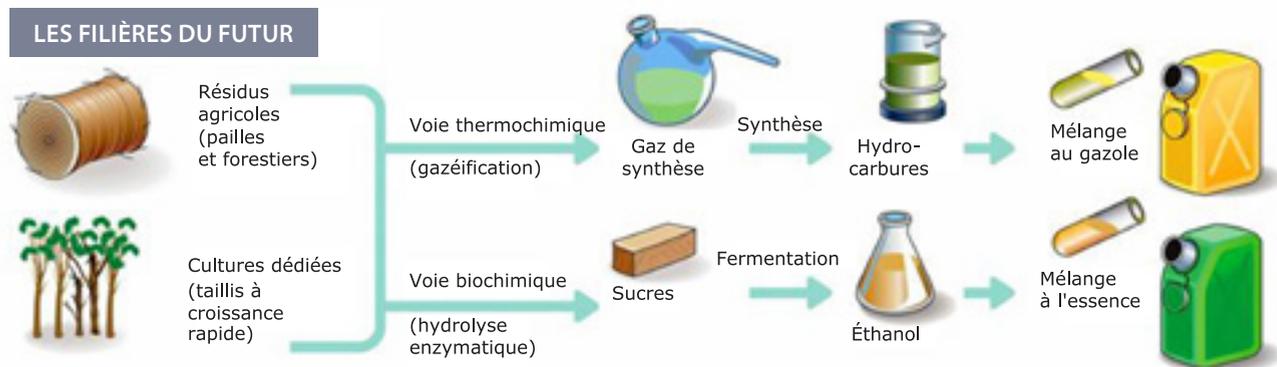
Ou faites le : 1-855-256-5317 / ingenieur@ldpi.ca

Contactez-nous pour toutes questions se rapportant à un drone, votre responsabilité civile ou toute activité professionnelle. Nous sommes en mesure de vous fournir des protections et vous aider avec vos besoins d'assurances.



BIOCARBURANTS DE DEUXIÈME GÉNÉRATION :

voies de production



On distingue différentes générations de biocarburants. Les biocarburants dits de « première génération » sont d'ores et déjà offerts à la pompe en mélange à l'essence ou au gazole. Ils se répartissent en deux grandes familles : l'éthanol, incorporé à l'essence et produit par fermentation du sucre ou à partir d'amidon après hydrolyse, et le biogazole, incorporé au gazole, qui est fabriqué à partir de différentes huiles végétales (colza, tournesol, soja).

Chercheurs et industriels travaillent désormais à la production de biocarburants dits de « deuxième génération ». Ces produits sont issus de la transformation de l'intégralité de la plante, en particulier de la lignocellulose, principal constituant de la paroi des végétaux. Cette ressource existe sous diverses formes : bois, paille, résidus forestiers, cultures dédiées. Les biocarburants de deuxième génération valorisent donc les parties non comestibles

de la plante et permettent ainsi de répondre aux besoins croissants en biocarburants sans entrer en concurrence directe avec les besoins alimentaires. La voie biochimique (utilisation d'enzymes) est préférée pour la production d'éthanol alors que la voie thermochimique indirecte est privilégiée pour la production de biokérosène et de biogazole.

DES OFFRES COMPLÉMENTAIRES

Les offres de biocarburants de première et deuxième générations sont complémentaires et non concurrentes. En effet, la première génération ne pourra satisfaire à elle seule les besoins de l'avenir, particulièrement pour ce qui est des distillats moyens. En Europe, au-delà d'un seuil d'incorporation de 6 %, les biocarburants de deuxième génération seront un complément avantageux ne nécessitant aucune modification, ni du parc automobile ni des infrastructures de distribution.

De plus, les performances environnementales de ces biocarburants semblent particulièrement intéressantes.

LA CHAÎNE BTL

Dans le contexte de croissance de la demande en énergie couplée à des incitations fortes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, des programmes de recherche sur la production de biocarburants à partir de matière renouvelable ont été entrepris. Pour pallier les inconvénients de la première génération (disponibilité limitée et compétition avec la filière alimentaire), le développement de la deuxième génération de biocarburants est basé sur l'utilisation de la fraction lignocellulosique de la plante. Parmi les deux principales voies de production actuellement étudiées (voir la figure), la transformation de biomasse en carburants, notamment gazole, par la voie thermochimique indirecte (communément appelée « chaîne BTL ») se caractérise principalement par la mise en œuvre d'une étape de gazéification puis d'une synthèse Fischer-Tropsch.

Le développement de la deuxième génération de biocarburants est basé sur l'utilisation de la fraction lignocellulosique de la plante.

Si cette voie est une réalité à l'échelle industrielle à partir de charbon et de gaz naturel, notamment en Afrique du Sud et au Qatar, la mise en œuvre de biomasse nécessite néanmoins un programme de développement important avant de pouvoir être réalisée à l'échelle industrielle. En effet, les composés issus de la matière végétale ont une teneur en oxygène élevée. Cet oxygène devra être éliminé pour que les produits de la transformation soient incorporables dans les bases de produits pétroliers. D'autre part, ces composés végétaux contiennent de nombreux hétéro-éléments qui devront aussi être éliminés du gaz de synthèse pour éviter l'empoisonnement du catalyseur utilisé pour la synthèse Fischer-Tropsch. ◀

La version intégrale de cet article se trouve sur : <http://goo.gl/ImYXJj>



**TECHNIQUES
DE L'INGÉNIEUR**

L'EXPERTISE TECHNIQUE
& SCIENTIFIQUE DE RÉFÉRENCE

GAGNEZ DU TEMPS ET SÉCURISEZ
VOS PROJETS EN UTILISANT UNE
SOURCE ACTUALISÉE ET FIABLE

Techniques de l'Ingénieur
est le partenaire de référence des
bureaux d'études, de la R&D et de
l'innovation.



www.techniques-ingenieur.fr

Profitez de la plus importante
collection documentaire
technique et scientifique
en français !



Rédigée et validée
par des experts



Mise à jour
permanente



100 % compatible
sur tous les supports
numériques



Services inclus
dans chaque offre

L'inspection professionnelle se renouvelle et A BESOIN DE VOUS!

Recherchés : ingénieures et ingénieurs avec expérience, particulièrement dans les domaines du génie civil, du génie électrique et de la mécanique du bâtiment, souhaitant soutenir l'Ordre dans l'accomplissement de sa mission, guider leurs confrères et consœurs dans leur pratique professionnelle et travailler de manière autonome. Des emplois à temps plein sont présentement offerts pour des membres en quête d'un nouveau défi.

Vous l'aurez compris en lisant ces lignes, l'Ordre mène une campagne active de recrutement d'ingénieurs afin de pourvoir de nouveaux postes d'inspecteurs professionnels.

POURQUOI CETTE OUVERTURE DE POSTES?

En fait, l'Ordre est en pleine modernisation de l'inspection professionnelle. Ceux et celles qui sont chargés de la réaliser ont pour mission de surveiller la pratique du génie, tout en contribuant au développement d'une pratique professionnelle axée sur l'excellence.

Cela vous intéresse ? Sachez que le travail même de l'inspecteur a récemment été transformé, pour devenir un poste permanent et à temps plein. En effet, l'inspection « nouvelle version » n'est plus seulement orientée sur la conformité générale du travail des ingénieurs

à leurs obligations professionnelles; elle accentue la validation des compétences techniques de l'ingénieur.

Ainsi, l'inspecteur est appelé à évaluer la pratique du membre qu'il inspecte – ce qu'il fait à l'aide, notamment, de sa propre expérience professionnelle et de profils de compétences établis par domaine. Faisant partie de l'équipe de la surveillance de l'exercice, l'inspecteur aide les membres à améliorer leur pratique dans leur travail quotidien, en particulier par la sensibilisation et l'apport d'un soutien approprié.

Axée sur la gestion du risque selon chaque contexte de travail, l'inspection professionnelle se fait plus que jamais proche de l'ingénieur et de sa pratique. Les trois témoignages qui suivent vous en convaincront !

MOBILITÉ GLOBALE DES EMPLOYÉS

UNE APPROCHE UNIQUE. DES SOLUTIONS INTÉGRÉES.



STRATÉGIE • IMMIGRATION • RELOCALISATION

BCF offre une approche unique et des solutions intégrées en mobilité nationale et internationale des employés. Notre objectif est de concevoir la meilleure stratégie afin de concilier la politique de mobilité, la stratégie d'immigration d'affaires et les règles de conformité fiscale pour l'entreprise et l'employé. Voici l'expertise que vous propose BCF.

De personne en personne, de pays en pays, à l'échelle mondiale.



PRATIQUER AUTREMENT

mobilite.bcf.ca

RÉUSSIR VOS ÉTUDES SUPÉRIEURES EN GÉNIE?

LE GUIDE QU'IL VOUS FAUT

- Faire le point sur ses motivations
- Définir son objectif
- Trouver le bon programme
- Choisir de faire de la recherche

TÉLÉCHARGEZ VOTRE GUIDE MAINTENANT SUR
offre.substance.etsmtl.ca/guide-etudes

ets
mtl
.ca



Colette Lacasse, ing., inspectrice à la surveillance de l'exercice

« J'avais besoin d'un nouveau défi. »

« **L'**interaction avec les membres est très bonne. Les ingénieurs que j'ai rencontrés sont des gens incroyablement compétents et fiers de leur travail », déclare Colette Lacasse, ing.

L'ingénieure en génie mécanique était une toute nouvelle inspectrice lorsque nous lui avons parlé. Dans son vaste bagage, elle compte 17 années au Réseau de transport de Longueuil, où elle était responsable de projets majeurs d'installation d'équipements embarqués et coordonnatrice des services d'ingénierie. « J'avais besoin de passer à autre chose. Je voulais surtout redonner à la profession ce que j'avais acquis. Pour moi, il s'agit donc d'un tout nouveau défi. Il a fallu m'approprier la matière et repartir à zéro. »

CRÉER DES LIENS

« Ce matin, j'ai rencontré une jeune ingénieure qui vit l'insécurité d'évoluer dans un contexte de travail largement masculin. J'ai cherché à lui donner quelques consignes et trucs personnels. Hier, j'ai pu faire des recommandations utiles à l'ingénieur junior que j'ai visité. »

« Dès le début d'une inspection, j'explique ce qui va se passer, je crée un lien et je montre que je peux avoir le même langage que les personnes dont j'ai à évaluer la pratique, ce qui facilite la vérification de leurs compétences professionnelles. De leur côté, les membres m'alimentent par ce qu'ils font, cela me ressource beaucoup. »

« Je suis une personne très autonome, à la fois curieuse et habituée de répondre aux attentes. Ce poste me permet de travailler de la maison, dans un environnement de travail paisible, ce qui me rend encore plus efficace. Je suis contente de mon choix! », constate Colette Lacasse.



Guy Nadeau, ing., inspecteur à la surveillance de l'exercice

« J'apporte des réponses aux questions de mes confrères. »

« **J'**ai toujours aimé rencontrer les gens, comprendre les problématiques auxquelles ils réfléchissent, discuter de leurs défis et des exigences de leur travail. Ce nouveau poste me permet de le faire pour assurer la protection du public », affirme Guy Nadeau, ing., qui travaille comme inspecteur professionnel depuis mars dernier.

Cet ingénieur en génie chimique cumule une vingtaine d'années dans les domaines de la chimie et de la pétrochimie, notamment comme ingénieur de production et ingénieur d'amélioration technique. En lisant l'appel de candidatures de l'Ordre, il a été attiré, bien sûr, par la possibilité d'utiliser ses compétences, mais aussi par le désir d'aider ses confrères à faire correctement les choses dans un monde en constant changement.

C'EST UN TRAVAIL ENTHOUSIASMANT

« Je mets mes compétences à profit et je vois ce que font des ingénieurs de tous les horizons, ce qui est très enrichissant. Jusqu'à présent, j'ai visité des membres qui travaillent dans la production agricole, la pétrochimie, les pâtes et papiers, la pharmacutique, et j'en passe! »

« J'aime aussi le fait de participer à la modernisation de l'inspection professionnelle en faisant évoluer les outils et en revisitant l'approche avec les membres. »

« L'Ordre nous soutient dès notre entrée en poste. J'ai reçu trois semaines de formation intensive. Nous sommes aussi en contact régulier depuis que je fais des inspections. L'environnement est très dynamique. »

« De nombreux ingénieurs se posent des questions sur leur pratique. Je suis là pour les aider. En allant les voir en milieu de travail, je leur permets d'améliorer leur pratique et je peux leur donner de bonnes réponses. C'est très positif! », conclut Guy Nadeau.



Marie-Pierre Fafard, ingénieure de projets

« L'inspection professionnelle a été une agréable surprise ! »

Cette ingénieure en génie chimique a l'habitude des inspections. Dans le domaine pharmaceutique où elle évolue, ces visites prennent la forme d'audits austères, extrêmement rigoureux, stressants à préparer et à vivre.

« L'inspecteur professionnel de l'Ordre est venu me voir en mai dernier. Dès le premier contact, j'ai apprécié son approche centrée sur la communication. Il m'a téléphoné pour m'informer de sa visite et pour convenir d'une date de rendez-vous selon mes disponibilités. J'ai trouvé cela très humain », souligne Marie-Pierre Fafard, ingénieure de projets à Crescita Therapeutics.

FAIRE SON TRAVAIL DANS LES RÈGLES DE L'ART

« Le jour de l'inspection, j'ai été agréablement surprise. L'inspecteur qui s'est présenté était souriant, courtois, et il a fait preuve de curiosité intellectuelle. J'ai senti chez lui un véritable désir d'aider, ce qui est vraiment une valeur ajoutée durant une inspection. Il était là pour vérifier mes compétences et mes connaissances, et aussi pour s'assurer que je pouvais faire mon travail dans les règles de l'art. »

« L'inspection a duré trois heures. Elle a pris la forme d'un échange pédagogique et je ne m'attendais pas à ce qu'elle soit autant tournée vers l'ingénieur, c'est-à-dire vers ma pratique et mon contexte de travail. Cela m'a permis, entre autres, de poser des questions et de corriger une erreur qui s'était glissée dans ma déclaration de formation continue, laquelle aurait pu avoir des conséquences dans mon domaine. Comme l'inspecteur avait beaucoup d'expérience en génie chimique, il a pu m'orienter dans mon plan de développement professionnel. Il m'a aussi confirmé que les façons de faire mes calculs étaient correctes, ce qui est important pour une PME. »

Pour terminer, Marie-Pierre Fafard dit encore : « J'ai bien apprécié ce type d'inspection. Oui, l'inspection professionnelle vise à assurer la protection du public, mais selon moi, c'est aussi une occasion exceptionnelle d'échanger sur le développement à long terme de l'ingénieur. »



POUR CHANGER LES CHOSES

FAITES PARTIE DE L'ÉQUIPE !

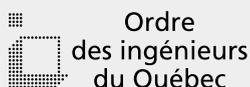
L'Ordre des ingénieurs du Québec est présentement à la recherche d'inspecteurs à la surveillance de l'exercice dans le domaine du génie civil, électrique et de la mécanique du bâtiment pour occuper un poste permanent au sein de l'organisation.

Sous la responsabilité du chef de la surveillance de l'exercice, le titulaire du poste a la responsabilité d'effectuer les visites d'inspection professionnelles auprès des membres et de collaborer au développement de leur pratique professionnelle. Lors de ces visites, l'inspecteur est appelé à vérifier la compétence des membres ainsi que la conformité des dossiers, livres et registres, à leur lieu de travail.

Les visites d'inspection sont effectuées conformément au Programme de surveillance générale de l'exercice de la profession approuvé annuellement par le Conseil d'administration de l'Ordre. Ces inspections sont réalisées sur demande partout au Québec.

Le titulaire de ce poste agit également à titre de personne référence pour les employés et les clients en ce qui a trait à la surveillance de l'exercice.

carrieres.oiq.qc.ca



OÙ EN ÊTES-VOUS AVEC VOTRE CARRIÈRE ?

Nos employés sont motivés par le défi. Nous adoptons une approche d'équipe multidisciplinaire où les contributions de chacun sont importantes.

DÉCOUVREZ LES POSTES DISPONIBLES :
macarriere-canada.wspgroup.com



Forbes | 2016
**MEILLEUR
EMPLOYEUR
CANADA**

Réalisé par STATISTA

INGÉNIEURS DE POSSIBILITÉS

   wspgroup.ca





GRANDS PRIX DU GÉNIE-CONSEIL QUÉBÉCOIS 2016

AXOR EXPERTS-CONSEILS

TRANSFORME

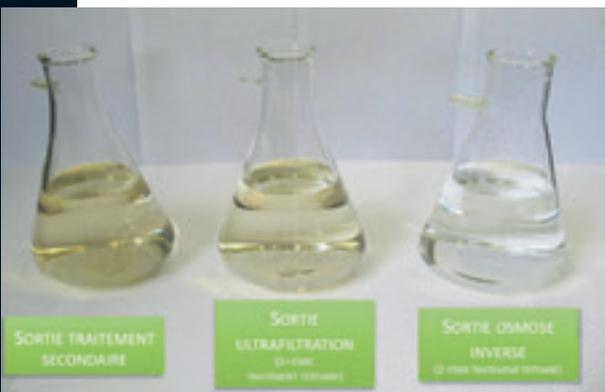
LES EAUX USÉES

EN OR BLEU

Produire de l'eau potable à partir des effluents générés par une usine d'abattage et de découpe de porcs : c'est le pari audacieux qu'a relevé AXOR Experts-Conseils pour le compte d'Olymel, le leader canadien de la transformation des viandes de porcs et de volailles. Cette première canadienne s'est vu décerner deux distinctions des Grands Prix du génie-conseil québécois de l'Association des firmes de génie-conseil – Québec (AFG).



En 2008, Olymel fait appel aux services d'AXOR Experts-Conseils pour trouver une solution afin d'assurer et de consolider l'alimentation en eau potable de son usine d'abattage et de découpe de porcs située à Saint-Esprit. L'entreprise de génie-conseil reçoit également le mandat de remédier aux contraintes liées à la disponibilité de l'eau de la nappe phréatique qui approvisionne la municipalité et l'usine du leader canadien de la trans-



formation de viandes de porcs et de volailles. «En période estivale, les besoins en eau de l'usine de Saint-Esprit sont importants, raconte Marc-André Desjardins, ing., vice-président de la division Environnement et directeur de projet chez AXOR Experts-Conseils. Olymel nous a mis au défi de réduire d'au moins 25 % la quantité d'eau utilisée. Nous avons rapidement compris que les mesures de réduction appliquées habituellement seraient insuffisantes pour atteindre cet objectif. Il nous fallait opter pour une solution audacieuse : prendre les eaux usées de l'usine d'abattage et de découpe de porcs pour en faire de l'eau potable. C'était une première!»

DES PROCÉDÉS NOVATEURS

Lorsque ce projet a démarré, Olymel avait un système pour traiter les effluents générés par l'établissement avant leur rejet dans le réseau des égouts de la municipalité. AXOR Experts-Conseils a travaillé à partir de cette méthode déjà en place et l'a améliorée en ajoutant une étape au traitement biologique, la dénitrification, qui permet de réduire les nitrates. «Après cette étape, l'eau subit un nouveau traitement

tertiaire composé de systèmes membranaires d'ultrafiltration et d'osmose inverse», explique Marc-André Desjardins. Les traitements membranaires sont des procédés physiques qui consistent à faire passer l'eau à travers des membranes dotées de pores extrêmement petits. Dans le cas de l'ultrafiltration, la taille des pores des membranes est de 0,01 micron, soit 0,00001 mm. «L'eau que l'on a ultrafiltrée est par la suite soumise à un autre procédé, celui de l'osmose inverse, au cours duquel elle



Marc-André Desjardins, ing.

Chaque mètre cube d'eau réutilisée n'est pas pompé de la nappe phréatique souterraine.

passer par des pores de membranes encore plus petits (0,0001 micron ou 0,0000001 mm), précise l'ingénieur. Et tout cela se fait sans produit chimique. Nous avons ainsi filtré l'eau à des degrés de pureté extrêmement élevés. L'étape finale consistait à la chloration pour protéger l'eau traitée par osmose durant son transport dans le réseau qui lui est réservé dans l'usine d'Olymel. Tous ces équipements ont été mis en place pour l'usine de Saint-Esprit.»

UNE EAU PROPRE À LA CONSOMMATION

Marc-André Desjardins souligne que l'eau obtenue par le traitement des effluents de l'usine respecte toutes les exigences du règlement québécois sur l'eau potable. Cette eau est

À PROPOS D'AXOR EXPERTS-CONSEILS

- Lauréate 2016 du Prix Visionnaire, la plus haute distinction décernée par l'Association des firmes de génie-conseil (AFG) pour l'audace et l'innovation de son projet en matière de développement durable.
- Gagnante du prix de la catégorie « Industrie » aux Grands Prix du génie-conseil québécois 2016.
- Entreprise de 190 employés répartis à Montréal, Sept-Îles, Baie-Comeau et Longueuil.
- Prestataire de services professionnels d'ingénierie-construction spécialisés en bâtiment, industriel, environnement, infrastructures, transport, ouvrages d'art et construction.



Julie Desroches

traitée et pompée dans un réseau qui lui est réservé à l'intérieur de l'usine et n'est pas mélangée à l'eau potable de l'établissement. Elle sert à d'autres usages que la consommation à l'intérieur de l'usine. « Cette eau est utilisée par exemple en amont de la chaîne de procédés et dans les tours d'eau », ajoute-t-il.

Pour le projet de conservation et de recyclage de l'eau à l'usine d'abattage et de découpe de porcs, Olymel a dépensé deux millions de dollars. Selon Julie Desroches, directrice – Environnement corporatif chez Olymel, « la rentabilité financière est loin d'être immédiate. Mais notre préoccupation première était de réduire le plus possible l'impact de notre activité sur l'environnement ».

UN GAIN ENVIRONNEMENTAL IMPORTANT

Le projet d'Olymel et AXOR Experts-Conseils a eu un effet important pour l'industrie agroalimentaire au Canada, celui d'ouvrir la porte au recyclage de l'eau. Marc-André Desjardins insiste sur le fait que, maintenant, l'Agence canadienne d'inspection des aliments accepte que l'on utilise plus d'une fois l'eau usée provenant d'un établissement d'abattage, lorsque le recyclage est fait suivant des technologies éprouvées comportant des contrôles très précis. « Grâce à ce projet, notre industrie va enfin pouvoir réduire substantiellement sa consommation d'eau, indique Julie Desroches. Ainsi, une goutte d'eau pourra servir plus d'une fois. C'est un gain environnemental important, car chaque mètre cube d'eau réutilisée n'est pas pompé de la nappe phréatique souterraine et n'est pas non plus rejeté dans le réseau des égouts des municipalités. »

UNE ÉQUIPE RÉCOMPENSÉE

Lors de la remise des Grands Prix du génie-conseil québécois 2016, tenue à Montréal le 16 mai dernier, AXOR Experts-Conseils s'est vu attribuer deux prestigieuses distinctions de l'AFG pour son projet de conservation et de recyclage de l'eau. En plus de remporter le prix de la catégorie « Industrie », la firme de génie a reçu la plus haute



distinction décernée par l'AFG pour l'audace et l'innovation de son projet, le prix Visionnaire. « Nous nous sommes démarqués par le caractère innovant et unique de notre projet, parce qu'il ouvre la voie à une utilisation plus rationnelle de l'eau dans les établissements agroalimentaires au Canada », déclare avec fierté Marc-André Desjardins.

De 2008, avec l'amorce des études préparatoires, jusqu'à la mise en route à l'été 2015, une dizaine de personnes ont travaillé au succès du projet. « Carole Drouin, ing., en était la responsable, mentionne Marc-André Desjardins. Pour ma part, j'ai agi en tant que représentant de l'entreprise et directeur de projet. La confiance et la communication entre Olymel et AXOR Experts-Conseils tout au long de cette période ont également joué en notre faveur. Je pense que c'est le travail de toute une équipe qui a été récompensé. »

Lorsqu'on lui demande si AXOR Experts-Conseils compte réaliser des projets similaires ailleurs, Marc-André Desjardins indique que l'entreprise travaille déjà à l'étranger dans le cadre de différents projets de traitement des eaux. Il fait d'ailleurs valoir que les technologies mises au point dans l'usine d'Olymel de Saint-Esprit sont facilement exportables si l'on tient compte des règlements entourant l'industrie agroalimentaire, ces derniers pouvant être très différents d'un endroit à un autre. « Le projet chez Olymel constitue véritablement un tremplin pour nous », conclut-il. ◀



Depuis 60 ans, **LASALLE | NHC** offre des services de consultation de pointe dans les domaines de l'hydraulique, de l'hydrologie et de la mécanique des fluides appliquée. Établie à Montréal depuis 1956, **LASALLE | NHC** exploite l'un des plus importants laboratoires d'hydraulique privés en Amérique du Nord. Notre fusion récente avec Northwest Hydraulic Consultants (NHC) a donné naissance au plus grand réseau nord-américain de spécialistes des ressources en eau, avec une gamme complète de services de modélisation, d'expertise et de relevés de terrain.

Nous sommes fiers d'avoir contribué au développement de la plupart des grands projets hydrauliques et de gestion des eaux mis en chantier au Québec et au Canada depuis la fin des années cinquante et continuerons d'exceller dans ce domaine pour les décennies à venir.

lasalle | nhc
experts en hydraulique

9620, rue St-Patrick, LaSalle (Québec) H8R 1R8 Canada | T 514.366.2970 | F 514.366.2971 | www.lasallenhc.com

COMITÉ DE SÉLECTION POUR LA VALORISATION DE L'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE

APPEL DE CANDIDATURES

L'Ordre est à la recherche de bénévoles pour siéger au sein du nouveau Comité de sélection pour la valorisation de l'excellence professionnelle.

Mandat du comité : évaluer et soumettre au Conseil d'administration des candidatures pour des prix et autres distinctions décernés par l'Ordre ou remis par des organismes externes.

Pour plus d'information : www.prixdistinctions.oiq.qc.ca

 Ordre
des ingénieurs
du Québec



LA GESTION DE PROJET, STAR DU GRAND ÉCRAN ?

Asseyez-vous confortablement et prenez une poignée de maïs soufflé.

C'est parti pour une journée de formation sur la gestion de projet qui offre des outils concrets pour travailler efficacement.

Une coproduction de l'Ordre des ingénieurs du Québec et du PMI-Montréal, présentée par TD Assurance Meloche Monnex et Ingénieurs Canada

Depuis 2014, l'Ordre des ingénieurs du Québec a lancé les Journées de l'Ordre : quatre conférences de 75 minutes chacune sont proposées au cours d'une journée... dans une salle de cinéma. « La formule est innovatrice : les formateurs exploitent au maximum le lieu, souligne Line Paquette, chef du développement de la profession à l'Ordre. Des mises en situation sont projetées afin de rendre l'apprentissage plus dynamique. »

RÉPONDRE AUX DÉFIS DES INGÉNIEURS

Cette année, la gestion de projet sera à l'honneur. « De nombreux membres sont aux prises dans leur pratique professionnelle avec des défis liés à la gestion de projet, rapporte Line Paquette. Nous voulions répondre à leurs besoins. » Pour la première fois, les Journées de l'Ordre seront organisées en collaboration avec le Project Management Institute, section de Montréal, l'association des professionnels en gestion de projet du Québec. « Le PMI Global est l'institut responsable des standards mondiaux en gestion de projet, indique Louise Fournier, directrice générale du PMI-Montréal. Depuis 1969 (1977 à Montréal), nous nous efforçons de faire rayonner de meilleures pratiques. Quand l'Ordre des ingénieurs est venu nous proposer cette collaboration, nous avons accepté avec grand plaisir ! » Ainsi, l'Ordre et le PMI-Montréal ont choisi ensemble les angles abordés et les formateurs.

VOIR GLOBALEMENT LA GESTION DE PROJET

Les quatre formateurs examineront la gestion de projet sous différents angles afin que les participants aient une vision d'ensemble de la discipline. La journée débutera avec Benoit Lalonde, président du PMI-Montréal, qui traitera des meilleures pratiques en gestion de projet. Ensuite, Andrew Chasse présentera le rôle du PCO, ou contrôleur de projet, dans un projet d'ingénierie. « Les PCO sont formés spécialement en gestion de projet, précise Louise Fournier. Le but de la deuxième conférence est

« La gestion de projet est essentielle dans les entreprises, car elle peut réduire certains frais de 10 à 12 %. Il ne faut pas sous-estimer les méthodes de bonne gestion de projet. »

d'expliquer ce qu'ils peuvent apporter à un projet afin que les ingénieurs fassent appel à eux. » La troisième présentation portera sur la gestion efficace des planifications par le nivellement des ressources. Le conférencier Maxime Fournier proposera des outils concrets pour aider les ingénieurs à s'assurer que les objectifs et le budget sont respectés, réaliser un échéancier et attribuer les ressources nécessaires. « Les participants vont sortir de cette conférence avec des listes très concrètes qu'ils pourront mettre en pratique directement, explique Line Paquette. Les méthodes présentées ont depuis longtemps fait leurs preuves. » Enfin, Carl Gilbert fera découvrir les meilleures pratiques en gestion de projet Agile, une approche de la gestion de projet qui mise sur la participation du client et qui axe sa vision autour de la flexibilité et de la réactivité du gestionnaire.

INDISPENSABLE POUR INNOVER

« La gestion de projet est essentielle dans les entreprises, fait valoir Louise Fournier. Une bonne gestion peut réduire certains frais de 10 à 12 %. Des millions peuvent être économisés et utilisés à d'autres fins, pour offrir de meilleurs services à la population par exemple. Il ne faut pas sous-estimer les méthodes de bonne gestion de projet. Pour innover, c'est indispensable ! »

Ces journées sont prévues le 8 décembre prochain à Québec, le 23 février 2017 à Brossard et le 30 mars à Laval. Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous rendre à l'adresse : www.journees.oiq.qc.ca ◀



Louise Fournier





D'INGÉNIEUR À GESTIONNAIRE... Négocier le virage

Devenir gestionnaire, un passage obligé ?



Pour bien négocier le passage d'ingénieur à gestionnaire, il est d'abord pertinent de se demander si ce changement de rôle nous convient vraiment.

publié en juin 2016 sur le site de la *Revue Gestion* et intitulé « Passer d'expert à gestionnaire : 5 expertises à développer » : « Les experts de haut niveau tirent à juste titre leur valorisation d'un savoir et d'un savoir-faire techniques et professionnels. Comme gestionnaires, ils doivent s'ouvrir et s'aventurer dans les champs du savoir-être et du faire faire au lieu du faire. »

Cependant, une fois la décision prise, il faut s'engager dans le virage en évitant de freiner brusquement et en prenant graduellement de la vitesse au fur et à mesure qu'on sent s'installer notre confiance en nos capacités dans ce nouveau rôle. La suite du voyage peut être passionnante.

Pour réussir un virage accentué en automobile, le conducteur doit adapter sa vitesse avant de négocier la courbe, éviter de freiner durant le passage de la courbe et reprendre graduellement l'accélération en sortie de virage, mais pas trop tôt. Négocier un virage exige donc une part de réflexion, d'évaluation constante des lois de la physique et requiert des habiletés de coordination entre le conducteur, son véhicule et les conditions routières. Pour bien négocier le passage d'ingénieur à gestionnaire, il est d'abord pertinent de se demander si ce changement de rôle nous convient vraiment. Comment vais-je prendre cette courbe et à quelle vitesse ? Quand on a l'habitude d'être reconnu pour une expertise en ingénierie et pour des réalisations concrètes, il peut être déstabilisant de quitter ce terrain connu et de prendre le risque de « dérapage » dans le virage.

À cet effet, rappelons ce que notre collègue coach Michel Boutin écrivait dans un article

S'INSPIRER D'UN VIRAGE RÉUSSI

C'est en apprenant à reconnaître ses forces et ce qui le fait vibrer que Benoît Bellavance, ingénieur spécialisé en amélioration continue dans les petites et moyennes entreprises, a accepté la direction générale de la Maison Benoit-Benoit (il était prédestiné !), un organisme d'envergure situé en Montérégie, où travaillent 35 employés et 800 bénévoles. Son bagage d'une quinzaine d'années dans des firmes de génie-conseil, dont quatre ans comme directeur de la qualité et de l'amélioration continue, représentait un véritable atout, notamment pour implanter des processus d'affaires performants.

Ce qui lui a été le plus utile lors de sa première transition d'ingénieur à gestionnaire ? Benoît Bellavance affirme avec conviction : « Être à l'écoute ! C'est en posant des questions sur ce qui fonctionne bien et moins bien, en prenant le temps d'écouter les membres de mon

Ce qui lui a été le plus utile lors de sa première transition d'ingénieur à gestionnaire ? « Être à l'écoute ! »

équipe et en les impliquant dans les solutions que j'ai été en mesure de développer mes habiletés en gestion.» De quoi est-il le plus fier ? «D'avoir recruté des gens qui ont des talents complémentaires aux miens et de voir tout ce qu'on peut réaliser ensemble. J'ai appris à bien m'entourer et à laisser les autres faire ce qu'ils font de mieux.»

PARMI LES LEVIERS DU GESTIONNAIRE : LE COACHING

Quand on pense aux habiletés de coach du gestionnaire, l'écoute figure au premier rang.

D'autres compétences suivent de près, comme la capacité à créer des relations de confiance et à poser des questions ouvertes qui laissent de la place pour la réponse des autres. En effet, pour l'ingénieur expert, la tentation est parfois grande d'offrir «généreusement» des solutions, même dans ses questions. Laisser ses collaborateurs apporter des idées et des réponses, avant de donner les siennes, permettra au gestionnaire de contribuer à leur développement et à se faire reconnaître pour ses habiletés en gestion. Rémi Tremblay, fondateur de la Maison des leaders, nous rappelle que «rien de grand ne s'accomplit seul».

Vous envisagez la transition d'ingénieur à gestionnaire ?

– Quelle serait votre prochaine étape ?

Vous avez déjà entrepris le virage ?

– Quelles habiletés vous reconnaît-on comme gestionnaire ?

LES GRANDES ÉTAPES DU VIRAGE

1

Assumer sa décision : accepter le défi de devenir gestionnaire.

2

Faire son deuil : s'il était agréable de se faire consulter et de trouver les solutions, le rôle de gestionnaire exige maintenant de faire faire au lieu de faire soi-même.

3

Poursuivre son développement : apprendre et maîtriser de nouvelles habiletés en savoir-être et en gestion est un processus continu. Comment ? Par des formations, des webinaires, des lectures, et aussi en allant chercher l'appui d'un mentor et d'un coach professionnel.

Prochaine chronique : «Ingénieur et entrepreneur : le défi du savoir-être»

CHRONIQUE « COACHING »

Cette chronique est écrite en collaboration avec ICF Québec. Regroupant plus de 20 000 membres de partout dans le monde, l'organisme de certification en coaching ICF (International Coach Federation) établit les normes éthiques et les critères de compétences dans la pratique du coaching. ◀

Auteurs : Yvon Chouinard, coach de dirigeants, expert en mentorat et coauteur du livre *Impact : agir en leader*, et Carole Doucet, coach de dirigeants et d'affaires et coauteure du livre en préparation *Le 6^e talent*.



Ordre des ingénieurs du Québec

TROIS BONNES RAISONS DE CHOISIR LES FORMATIONS DE L'ORDRE :

 Des formations de qualité
adaptées aux ingénieurs

 Des formations à prix
compétitif

 Des formations à travers
le Québec

Quand vous participez à ses
formations, l'Ordre les déclare
à votre dossier de formation
continue avec les pièces
justificatives.

LES FORMATIONS DE L'ORDRE

3h

LES APRÈS-MIDI DE L'ORDRE

*Présentés par TD Assurance Meloche Monnex et
Ingénieurs Canada*

119 \$ jusqu'au 21 septembre 2016 (rég. 149 \$)

3h

LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

Présentés par Banque Nationale

199 \$ chacun

6h

LES JOURNÉES DE L'ORDRE

*Présentées par TD Assurance Meloche Monnex et Ingénieurs
Canada en collaboration avec PMI - Montréal*

229 \$ jusqu'au 21 septembre 2016 (rég. 279 \$)

7h

LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

395 \$

13h

LES SORTIES DE L'ORDRE

Présentées par Gestion Férique

Formule intensive pour ingénieurs gestionnaires
995 \$ - tout inclus (hébergement, repas, formation)

14h

LE COLLOQUE ANNUEL DE L'ORDRE

Les 8 et 9 mai 2017 au Palais des congrès de Montréal

16h

LES FORMATIONS DE VOTRE COMITÉ RÉGIONAL DE L'ORDRE

Les communautés de pratique organisées par les
membres bénévoles de votre région

399 \$ - 8 rencontres de 2 h



LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Mardi 18 octobre 2016 - Laval

16h LA COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE DE VOTRE COMITÉ RÉGIONAL DE L'ORDRE

De même que les 1^{er} novembre, 15 novembre, 13 décembre, 10 janvier, 21 février, 14 mars et 11 avril
18 h à 20 h : Propulser votre entreprise au niveau supérieur

Mardi 18 octobre 2016 - Blainville

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Assurez votre leadership par l'attitude et la personnalité
13 h à 16 h : Découvrir la mobilité avec Microsoft OneNote

Mercredi 2 novembre 2016 - Laval

3h LES APRÈS-MIDI DE L'ORDRE

13 h 30 à 14 h 45 : Connaître et reconnaître les modes d'interaction pour une meilleure collaboration (test QAMIG)
15 h 15 à 16 h 30 : Faire évoluer votre organisation vers une culture d'excellence opérationnelle et d'amélioration continue

Mercredi 9 novembre 2016 - Laval

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Assurez votre leadership par l'attitude et la personnalité
13 h à 16 h : Découvrir la mobilité avec Microsoft OneNote

Mercredi 9 novembre 2016 - Laval

7h LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 à 16 h 30

Mardi 6 décembre 2016 - Laval

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Le courage managérial, c'est aussi le courage de communiquer
13 h à 16 h : Comment transiger avec des personnalités «toxiques»?

Jeudi 16 février 2017 - Laval

3h LES APRÈS-MIDI DE L'ORDRE

13 h 30 à 14 h 45 : Je communique, tu communique... et pourtant
15 h 15 à 16 h 30 : Gérer la performance de ses équipes

Mardi 28 février 2017 - Laval

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Civilité et climat sain : l'affaire de tous
13 h à 16 h : Gestion intergénérationnelle : moins de jugements, plus de synergie

Mardi 28 février 2017 - Laval

7h LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 à 16 h 30

Jeudi et vendredi 16 et 17 mars 2017 - Sainte-Adèle

13h LES SORTIES DE L'ORDRE

7 h 30 à 20 h 30 et 8 h à 12 h 30 : Utilisez le gestionnaire en vous

Mardi 21 mars 2017 - Laval

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Des projets à gérer ? Sachez maîtriser votre temps
13 h à 16 h : Documents d'ingénierie : maîtrisez les règles

Jeudi 30 mars 2017 - Laval

6h LES JOURNÉES DE L'ORDRE

9 h à 10 h 15 : Les meilleures pratiques en gestion de projet
10 h 30 à 11 h 45 : Le rôle de PCO dans un projet d'ingénierie
13 h 30 à 14 h 45 : La gestion efficace des planifications par le nivellement des ressources
15 h à 16 h 15 : Découvrez les meilleures pratiques en gestion de projets Agile

MONTÉRÉGIE

Jeudi 6 octobre 2016 - Brossard

16h LA COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE DE VOTRE COMITÉ RÉGIONAL DE L'ORDRE

De même que les 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre, 19 janvier, 16 février, 23 mars et 20 avril
7 h 30 à 9 h 30 : Ingénieur à gestionnaire, sachez gérer la transition

Mercredi 19 octobre 2016 - Brossard

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Le courage managérial, c'est aussi le courage de communiquer
13 h à 16 h : Comment transiger avec des personnalités «toxiques» ?

Mercredi 19 octobre 2016 - Brossard

7h LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 à 16 h 30

Mardi 15 novembre 2016 - Brossard

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Des projets à gérer ? Sachez maîtriser votre temps
13 h à 16 h : Documents d'ingénierie : maîtrisez les règles

Mercredi 7 décembre 2016 - Brossard

3h LES APRÈS-MIDI DE L'ORDRE

13 h 30 à 14 h 45 : Connaître et reconnaître les modes d'interaction pour une meilleure collaboration (test QAMIG)
15 h 15 à 16 h 30 : Faire évoluer votre organisation vers une culture d'excellence opérationnelle et d'amélioration continue

Mercredi 15 février 2017 – Brossard

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Civilité et climat sain : l'affaire de tous
13 h à 16 h : Gestion intergénérationnelle : moins de jugements, plus de synergie

Jeudi 23 février 2017 – Brossard

6h LES JOURNÉES DE L'ORDRE

9 h à 10 h 15 : Les meilleures pratiques en gestion de projet
10 h 30 à 11 h 45 : Le rôle de PCO dans un projet d'ingénierie
13 h 30 à 14 h 45 : La gestion efficace des planifications par le nivellement des ressources
15 h à 16 h 15 : Découvrez les meilleures pratiques en gestion de projets Agile

Mardi 21 mars 2017 – Brossard

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Assurez votre leadership par l'attitude et la personnalité
13 h à 16 h : Découvrez la mobilité avec Microsoft OneNote

Mardi 21 mars, 2017 – Brossard

7h LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 à 16 h 30

Mercredi 29 mars 2017 – Brossard

3h LES APRÈS-MIDI DE L'ORDRE

13 h 30 à 14 h 45 : Je communique, tu communique... et pourtant
15 h 15 à 16 h 30 : Gérer la performance de ses équipes

MONTRÉAL

Mercredi 19 octobre 2016 – Montréal

16h LA COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE DE VOTRE COMITÉ RÉGIONAL DE L'ORDRE

De même que les 2 novembre, 16 novembre, 14 décembre, 11 janvier, 8 février, 8 mars et 5 avril
18 h à 20 h : Jeunes professionnels recherchés pour faire progresser sa carrière à la vitesse grand V

Jeudi 20 octobre 2016 – Montréal

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Assurez votre leadership par l'attitude et la personnalité
13 h à 16 h : Découvrez la mobilité avec Microsoft OneNote

Mardi 8 novembre 2016 – Montréal

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Civilité et climat sain : l'affaire de tous
13 h à 16 h : Gestion intergénérationnelle : moins de jugements, plus de synergie

Mardi 8 novembre 2016 – Montréal

7h LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 à 16 h 30

Mercredi 30 novembre 2016 – Montréal

3h LES APRÈS-MIDI DE L'ORDRE

13 h 30 à 14 h 45 : Connaître et reconnaître les modes d'interaction pour une meilleure collaboration (test QAMIG)
15 h 15 à 16 h 30 : Faire évoluer votre organisation vers une culture d'excellence opérationnelle et d'amélioration continue

Mardi 14 février 2017 – Montréal

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Des projets à gérer ? Sachez maîtriser votre temps
13 h à 16 h : Documents d'ingénierie : maîtrisez les règles

Mardi 14 février, 2017 – Montréal

7h LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 à 16 h 30

Mercredi 1^{er} mars 2017 – Montréal

3h LES APRÈS-MIDI DE L'ORDRE

13 h 30 à 14 h 45 : Je communique, tu communique... et pourtant
15 h 15 à 16 h 30 : Gérer la performance de ses équipes

Mardi 28 mars 2017 – Montréal

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Le courage managérial, c'est aussi le courage de communiquer
13 h à 16 h : Comment transiger avec des personnalités « toxiques » ?

RIMOUSKI

Mardi 29 novembre 2016 – Rimouski

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Assurez votre leadership par l'attitude et la personnalité
13 h à 16 h : Découvrez la mobilité avec Microsoft OneNote

Jeudi 1^{er} décembre 2016 – Rimouski

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Civilité et climat sain : l'affaire de tous
13 h à 16 h : Gestion intergénérationnelle : moins de jugements, plus de synergie

QUÉBEC

3h **Mercredi 19 octobre 2016 - Sainte-Foy**
LES APRÈS-MIDI DE L'ORDRE
13 h 30 à 14 h 45 : Connaître et reconnaître les modes d'interaction pour une meilleure collaboration (test QAMIG)
15 h 15 à 16 h 30 : Faire évoluer votre organisation vers une culture d'excellence opérationnelle et d'amélioration continue

16h **Jedi 20 octobre 2016 - Québec**
LA COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE DE VOTRE COMITÉ RÉGIONAL DE L'ORDRE
De même que les 3 novembre, 24 novembre, 1^{er} décembre, 15 décembre, 19 janvier, 2 février et 16 février
7 h 30 à 9 h 30 : Ingénieur(e) à gestionnaire, sachez gérer la transition

3h **Mercredi 16 novembre 2016 - Québec**
LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE
9 h à 12 h : Le courage managérial, c'est aussi le courage de communiquer
13 h à 16 h : Comment transiger avec des personnalités « toxiques » ?

7h **Mercredi 16 novembre 2016 - Québec**
LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX
8 h 30 à 16 h 30

6h **Jedi 8 décembre 2016 - Sainte-Foy**
LES JOURNÉES DE L'ORDRE
9 h à 10 h 15 : Les meilleures pratiques en gestion de projet
10 h 30 à 11 h 45 : Le rôle de PCO dans un projet d'ingénierie
13 h 30 à 14 h 45 : La gestion efficace des planifications par le nivellement des ressources
15 h à 16 h 15 : Découvrez les meilleures pratiques en gestion de projets Agile

3h **Jedi 26 janvier 2017 - Sainte-Foy**
LES APRÈS-MIDI DE L'ORDRE
13 h 30 à 14 h 45 : Je communique, tu communique... et pourtant
15 h 15 à 16 h 30 : Gérer la performance de ses équipes

3h **Mercredi 8 février 2017 - Québec**
LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE
9 h à 12 h : Assurez votre leadership par l'attitude et la personnalité
13 h à 16 h : Découvrez la mobilité avec Microsoft OneNote

3h **Mardi 21 février 2017 - Québec**
LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE
9 h à 12 h : Des projets à gérer ? Sachez maîtriser votre temps
13 h à 16 h : Documents d'ingénierie : maîtrisez les règles

3h **Jedi 30 mars 2017 - Québec**
LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE
9 h à 12 h : Civilité et climat sain : l'affaire de tous
13 h à 16 h : Gestion intergénérationnelle : moins de jugements, plus de synergie

7h **Jedi 30 mars 2017 - Québec**
LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX
8 h 30 à 16 h 30

ESTRIE

16h **Jedi 20 octobre 2016 - Sherbrooke**
LA COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE DE VOTRE COMITÉ RÉGIONAL DE L'ORDRE
De même que les 3 novembre, 24 novembre, 15 décembre, 12 janvier, 2 février, 23 février et 16 mars
18 h à 20 h : Gestion de projet efficace

7h **Mardi 25 octobre 2016 - Sherbrooke**
LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX
8 h 30 à 16 h 30

3h **Mardi 22 novembre 2016 - Bromont**
LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE
9 h à 12 h : Civilité et climat sain : l'affaire de tous
13 h à 16 h : Gestion intergénérationnelle : moins de jugements, plus de synergie

3h **Mardi 21 février 2017 - Sherbrooke**
LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE
9 h à 12 h : Assurez votre leadership par l'attitude et la personnalité
13 h à 16 h : Découvrez la mobilité avec Microsoft OneNote

3h **Mardi 28 mars 2017 - Sherbrooke**
LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE
9 h à 12 h : Civilité et climat sain : l'affaire de tous
13 h à 16 h : Gestion intergénérationnelle : moins de jugements, plus de synergie

MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC

Mardi 18 octobre 2016 – Bécancour

16h

LA COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE DE VOTRE COMITÉ RÉGIONAL DE L'ORDRE

De même que les 1^{er} novembre, 15 novembre, 6 décembre, 10 janvier, 31 janvier, 21 février et 14 mars
18 h à 20 h : Gestion de projet efficace

Mardi 15 novembre 2016 – Trois-Rivières

3h

LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Comment transiger avec des personnalités « toxiques » ?
13 h à 16 h : Le courage managérial, c'est aussi le courage de communiquer

Mercredi 25 janvier 2017 – Trois-Rivières

3h

LES APRÈS-MIDI DE L'ORDRE

13 h 30 à 14 h 45 : Connaître et reconnaître les modes d'interaction pour une meilleure collaboration (test QAMIG)
15 h 15 à 16 h 30 : Faire évoluer votre organisation vers une culture d'excellence opérationnelle et d'amélioration continue

Mercredi 22 février 2017 – Trois-Rivières

3h

LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Assurez votre leadership par l'attitude et la personnalité
13 h à 16 h : Découvrir la mobilité avec Microsoft OneNote

Mercredi 22 février 2017 – Trois-Rivières

7h

LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 à 16 h 30

Mercredi 29 mars 2017 – Trois-Rivières

3h

LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Civilité et climat sain : l'affaire de tous
13 h à 16 h : Gestion intergénérationnelle : moins de jugements, plus de synergie

GATINEAU

Mardi 25 octobre 2016 – Gatineau

7h

LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 à 16 h 30

Jeudi 24 novembre 2016 – Gatineau

3h

LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Civilité et climat sain : l'affaire de tous
13 h à 16 h : Gestion intergénérationnelle : moins de jugements, plus de synergie

Mardi 14 février 2017 – Gatineau

3h

LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Assurez votre leadership par l'attitude et la personnalité
13 h à 16 h : Découvrir la mobilité avec Microsoft OneNote

Jeudi 23 mars 2017 – Gatineau

3h

LES APRÈS-MIDI DE L'ORDRE

13 h 30 à 14 h 45 : Je communique, tu communique... et pourtant
15 h 15 à 16 h 30 : Gérer la performance de ses équipes

SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

Mercredi 26 octobre 2016 – Chicoutimi

16h

LA COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE DE VOTRE COMITÉ RÉGIONAL

De même que les 9 novembre, 30 novembre, 11 janvier, 1^{er} février, 22 février, 8 mars et 29 mars
18 h à 20 h : Gestion de projet efficace

Mardi 1^{er} novembre 2016 – Chicoutimi

7h

LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 à 16 h 30

Jeudi 17 novembre 2016 – Chicoutimi

3h

LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Le courage managérial, c'est aussi le courage de communiquer
13 h à 16 h : Comment transiger avec des personnalités « toxiques » ?

Jeudi 9 février 2017 – Chicoutimi

3h

LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Assurez votre leadership par l'attitude et la personnalité
13 h à 16 h : Découvrir la mobilité avec Microsoft OneNote

Vendredi 31 mars 2017 – Chicoutimi

3h

LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h à 12 h : Civilité et climat sain : l'affaire de tous
13 h à 16 h : Gestion intergénérationnelle : moins de jugements, plus de synergie



Grâce à vous, la Fondation de l'Ordre soutient votre relève !

Depuis 2013, la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec a donné près d'un demi-million de dollars en prêts et bourses à 127 étudiants aspirant à faire carrière en génie. En cette période où la profession d'ingénieur est mise à mal, cet organisme charitable autonome fait la promotion du génie là où ça compte le plus : auprès de la relève.

POUR LES INGÉNIEURS DE DEMAIN

«Chaque année, au moment de l'inscription annuelle, les membres de l'Ordre ont l'occasion de faire un don à la Fondation, rappelle la directrice de la Fondation, Claudia Couture. Ce don a une portée peut-être plus importante qu'ils ne le croient. L'argent recueilli soutient et encourage les étudiants en génie, fait progresser la formation et, par là même, contribue à l'avancement de la société. En encourageant la réussite scolaire, personnelle et sociale, la Fondation envoie un message clair aux étudiants qui posent leur candidature : la profession d'ingénieur est digne de leurs efforts et de leurs ambitions !»

De fait, les dons reçus permettent d'investir dans les ingénieurs de demain. «Si l'image de l'ingénieur a quelque peu pâli au cours des dernières années, la profession reste très enviable, poursuit-elle. Elle figure toujours parmi les plus appréciées de la population, et ce, partout dans le monde. Les jeunes ingénieurs peuvent se permettre d'être optimistes, car ils ne manqueront pas de défis au cours des prochaines années.»

LES DÉFIS DE L'AVENIR

Parmi ces défis, les futurs ingénieurs devront avoir le sens de l'entrepreneuriat et de l'éthique, et être en mesure de faire face à la mondialisation. En plus d'acquérir des habiletés en communication et de savoir travailler en équipe, ils auront à faire preuve de leadership. «Les entreprises ont de réelles attentes et de vrais besoins, surtout au Québec, en raison des départs à la retraite des baby-boomers, ce qui laisse de la place pour les jeunes... et pour les femmes.»

La Fondation a aussi ses propres défis à relever. «Nous voulons faire comprendre aux ingénieurs que leur contribution à la Fondation est d'une importance capitale pour assurer leur relève, indique la directrice. Nous devons aussi sensibiliser et recruter de nouveaux donateurs et partenaires non seulement du monde du génie, mais aussi de tout le milieu des affaires.»

POURQUOI ET COMMENT CONTRIBUER À LA FONDATION ?

«Les ingénieurs ont plusieurs raisons de contribuer à la mission de leur fondation, précise Claudia Couture. Ils le font d'abord pour investir dans les talents de nos jeunes et l'avenir de la profession d'ingénieur. Ils le font aussi pour mettre en lumière le rôle essentiel des ingénieurs dans le développement de notre société et, enfin, pour s'associer à une profession dynamique qui compte quelque 61 500 professionnels au Québec.»

Les donateurs peuvent être assurés de la bonne utilisation de leurs contributions. Un comité formé de huit ingénieurs veille à ce que les fonds soient utilisés judicieusement et attribués aux étudiants qui se qualifient.

Nous voulons faire comprendre aux ingénieurs que leur contribution à la Fondation est capitale pour assurer la relève.

Il y a plusieurs façons de contribuer à la Fondation : don unique (à longueur d'année), don mensuel, don *in memoriam*, legs testamentaire, don de police d'assurance vie, don de valeurs immobilières, don de titres admissibles (cotés en Bourse et autres), don en nature (biens et services) et organisation d'une activité-bénéfice. ◀

Chaque don compte !

Renseignez-vous : 514 845-6164, poste 3121, ou foiq.qc.ca



PRIX ET BOURSES 2017

Pour les étudiants en génie de la section étudiante de l'Ordre*



ÉTUDIANTS EN GÉNIE
AU 1^{ER} CYCLE

Plusieurs bourses de
3 000\$



ÉTUDIANTS EN GÉNIE
AU 1^{ER} CYCLE

1^{er} prix » **7 500\$**
2^e prix » **5 000\$**
3^e prix » **3 000\$**



ÉTUDIANTS EN GÉNIE
AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Une bourse de
7 500\$

**BESOIN D'UN COUP DE POUCE
POUR FINANCER VOS ÉTUDES ?**

**Le programme de prix et bourses
de la Fondation peut vous aider !**

Pour connaître les critères d'admissibilités et soumettre votre candidature, rendez-vous sur le site de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

* Inscription facile, rapide et gratuite à etudiants.oiq.qc.ca

DATE LIMITE : 30 NOVEMBRE 2016

foiq.qc.ca

Claudia Couture VERS LE PLEIN DÉVELOPPEMENT DE LA FONDATION

Gestionnaire inspirée et inspirante, Claudia Couture assume la direction de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec depuis janvier 2016. Dans les années passées, elle a aidé des organisations telles que Centraide du Grand Montréal, Les Petits Frères (des pauvres), le Chaînon, Les Grands Ballets canadiens et des fondations hospitalières à atteindre d'excellents résultats, souvent avec des ressources restreintes. Pourquoi la Fondation l'a-t-elle attirée ?



gestion dynamique et de gouvernance efficace.»

UNE GRANDE EXPÉRIENCE

Claudia Couture a, par exemple, mis sur pied la « campagne silencieuse » de l'organisme Le Chaînon, qui a récolté 1,2 million de dollars pour l'achat de la maison d'hébergement, propriété jusqu'alors des sulpiciens. La Fondation de l'Hôpital Rivière-des-Prairies, la Fondation médicale

des Laurentides et la Fondation de l'Hôpital Fleury ont aussi largement bénéficié de ses services. Claudia Couture a également une excellente connaissance du secteur privé, ayant assumé des fonctions de direction en agence de publicité et de relations publiques, dans le milieu du tourisme et au sein de lignes aériennes.

POURQUOI LA FONDATION L'A-T-ELLE ATTIRÉE ?

« J'ai un petit-fils qui est ingénieur junior en génie mécanique et un deuxième qui vient d'entamer des études en génie mécanique à l'École de technologie supérieure, dit-elle. Pour moi, l'éducation est une valeur fondamentale. Je sais que je peux apporter un bon bagage d'expériences et de connaissances et, surtout, assurer à la Fondation son plein développement. »

AGENTE DE CHANGEMENT

Évoluant depuis de plus de 20 ans dans les domaines de la philanthropie et de la communication, Claudia Couture est reconnue comme une agente de changement. « J'aime innover pour générer de la valeur. J'ai notamment implanté de nouvelles stratégies de collectes de fonds, de même que des systèmes de

RACONTER, DEMANDER, REMERCIER, RAPPORTER

« Pour la collecte de fonds, mon action se focalise sur les éléments clés : raconter, demander, remercier et rapporter. J'enseigne et je mets en œuvre les meilleures pratiques de l'industrie afin d'approfondir les relations avec les donateurs et, ainsi, augmenter les revenus. En philanthropie, placer le donateur au centre de nos conversations est d'une importance capitale. C'est lui le héros par qui nous existons en tant qu'organisme charitable. »

PLAN

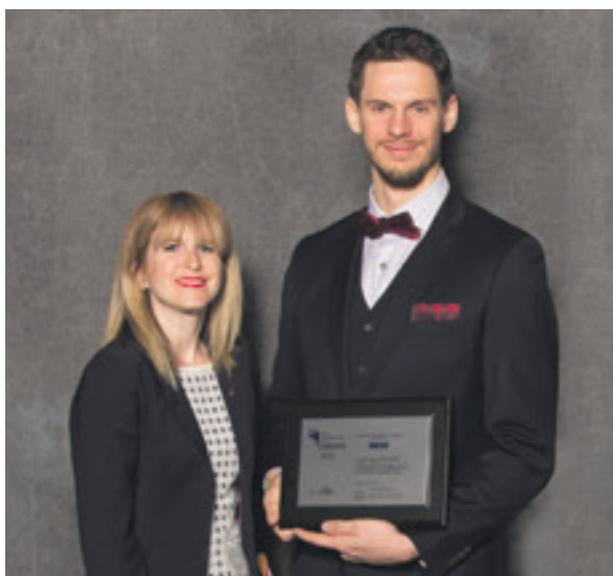
Exprimez-vous !

Dans le cadre de la modernisation de *PLAN*, l'équipe de rédaction fait appel à vous afin que vous lui proposiez des sujets d'articles, de chroniques, de rubriques, de portraits d'ingénieurs, etc.

Vous avez des idées ? Faites-les connaître en nous écrivant à :

plan@oiq.qc.ca

« UNE BOURSE DE LA FONDATION DE L'ORDRE, ÇA CHANGE TOUT ! »



C'est l'hiver dernier que Jérémy Brouillard a entrepris sa maîtrise en génie de production automatisée. Nous lui avons demandé si l'obtention, au printemps 2016, d'une bourse de 3 000 \$ de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs représentait un avantage pour lui.

«**Ça change tout !** déclare le lauréat du 3^e Prix universitaire du Mérite. Je ne peux compter que sur moi-même pour payer mes études. En plus de mon travail comme chargé de cours à l'École de technologie supérieure [ETS], les bourses d'excellence me permettent de me consacrer entièrement à ma maîtrise.»

«**Mon projet de maîtrise** consiste à automatiser l'emballage des médicaments prescrits par les médecins, dans les pharmacies des hôpitaux pour enfants. Mené en collaboration avec l'Hôpital Sainte-Justine, ce projet rendra l'emballage plus efficace et sécuritaire et fera économiser des sommes substantielles aux hôpitaux. Du même coup, je démarre ma propre entreprise.»

CONCENTRÉ SUR LES ÉTUDES

«La Fondation de l'Ordre des ingénieurs m'a attribué cette bourse pour deux raisons : l'excellence de mes résultats et mon engagement communautaire», précise le jeune homme qui, pendant toutes ses études de premier cycle à l'ETS, a œuvré à mettre sur pied une équipe de rugby et à la faire accéder à la ligue universitaire du Québec (RSEQ).

En 2016, Jérémy Brouillard a aussi reçu une bourse Alexander-Graham-Bell du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et une bourse d'excellence de l'ETS. «Grâce à ce soutien, je peux rester concentré sur un seul objectif : mes études!»

Racontez-nous votre histoire

- Vous êtes ingénieure ou vous connaissez une ingénieure au parcours inspirant ?
- Vous êtes fière de vos réalisations, quel que soit votre domaine d'activité ?

Elle nous intéresse

Partagez votre expérience dans la rubrique «**Parcours de femmes**» de votre revue *PLAN* en écrivant à

plan@oiq.qc.ca



« Je suis très bien à Montréal ! »

Mehdi Ben Jemia, ing. jr, alors ingénieur en génie électrique en Tunisie, entamait une belle carrière dans son pays. Inquiet en raison des salaires injustes et de l'inflation record, il décide d'immigrer au Québec pour une vie meilleure.

En 2009, après deux années de classe préparatoire, Mehdi Ben Jemia réussit le concours national d'entrée dans les écoles d'ingénieurs en Tunisie. Il intègre alors la plus ancienne école d'ingénierie de Tunisie, l'École nationale d'ingénieurs de Tunis, la plus réputée dans le domaine du génie électrique. Durant sa formation, il effectue un stage à Perenco, une multinationale pétrolière française. Il participe à l'extension du réseau de protection d'incendie de l'entreprise et, en 2011, dans le cadre d'un projet d'études, il programme le système de supervision d'un des puits de gaz de Perenco en Tunisie.

DE L'ÉNERGIE À REVENDRE

Au moment où Mehdi Ben Jemia obtient son diplôme, c'est la révolution du Jasmin. « Au début, je trouvais tout cela très positif, mais les gens ont commencé à changer, se souvient-il. Certains ont cru que la révolution voulait dire que tout était permis ; on observait des situations inhabituelles, chaotiques. Ça devenait de plus en plus intolérable pour moi. Je cherchais du travail aussi, mais le marché de l'emploi était saturé. »

Il trouve tout de même un poste de programmeur d'automate à la société Induscad. Au cours de missions en Afrique, il remarque très vite les écarts de salaire entre les employés. « Les employés venant de France ou d'ailleurs en Europe étaient vraiment mieux payés que les Tunisiens, alors que nous faisons souvent plus d'heures de travail, s'exclame-t-il. Les salaires pouvaient être dix fois plus élevés. Mon épouse et moi n'avions pas encore d'enfants et nous avions de l'énergie à revendre. Notre situation en Tunisie était bonne, mais je sentais la situation générale du pays se déstabiliser, la sécurité se détériorer, l'inflation s'enflammer. Nous avons donc décidé de quitter le pays. »



LA RECHERCHE PRÉ-IMMIGRATION

« Je voulais que notre immigration soit définitive. et je ne me voyais pas m'installer à moitié. J'ai tout vendu en Tunisie et j'ai fait une petite étude pour choisir notre nouveau pays. J'ai lu de nombreux commentaires sur des forums et j'ai parlé avec beaucoup de personnes autour de moi. La France était saturée. L'Allemagne offrait plus de possibilités, mais la langue était une barrière. J'ai aussi pensé à l'Australie, mais j'ai lu que le processus d'immigration était un peu compliqué. Nous avons choisi finalement Montréal; les gens y avaient la réputation d'être sympathiques, l'économie était en bonne santé et c'était une ville multiculturelle. »

ÉTUDIER POUR S'INTÉGRER

Malgré ses expériences professionnelles, Mehdi Ben Jemia décide d'entreprendre une maîtrise en génie avec concentration en conception et gestion de projets d'ingénierie à l'École de technologie supérieure dès son arrivée au Québec en 2013. « La plupart des sociétés prennent difficilement en compte l'expérience à l'étranger. Il faut passer une équivalence pour devenir membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Cette maîtrise me permettait de tout faire à la fois, elle était faite sur mesure pour moi ! »

« Notre situation en Tunisie était bonne, mais je sentais celle du pays se déstabiliser... Nous avons donc décidé de quitter le pays. »

Maintenant que ses études sont terminées, l'ingénieur junior se rend compte des avantages du système scolaire canadien. « En Tunisie, c'est comme en France, tu as une trentaine de cours par session. C'est très dense, tu n'as pas le temps de bien digérer les connaissances. Au Québec, il y a moins de cours, mais l'implication et la compréhension des notions est meilleure. Je préfère cette pédagogie. Et puis, le système de notation en lettres est plus compétitif qu'une note sur 20, cela te pousse à donner le meilleur de toi-même. »

Depuis 2015, Mehdi Ben Jemia travaille à Capmatic Itée, où il programme des équipements automatisés pour les laboratoires pharmaceutiques et cosmétiques. « Je suis très bien à Montréal. Même si la programmation des automates reste la même d'un pays à l'autre, mon expérience transnationale m'a apporté une richesse, une force et une volonté qui me servent au quotidien. » ◀

RESSOURCES DE L'INGÉNIEUR



INSPECTION ET INGÉNIERIE
ENDJED SUR SITE & LAB
TRAVAUX SOUS-MARINS ET EN APPUI SUR CORDES
PROTECTION CHUTES

ANCIENNEMENT SPGIACRO, METALTEC ET OPTIMUS

MISTRASGROUP.COM

MG
ESTIMÉ
NYSE

MONTRÉAL | QUÉBEC | SHERBROOKE
SAGUENAY | CÔTE-NORD | ABITIBI
TEL: 450.922.3515

Pour une présence publicitaire continue... À PEU DE FRAIS !

LA SECTION RESSOURCES DE L'INGÉNIEUR

PLAN

Renseignements : Isabelle Bérard
CPS Média : 450 227-8414, poste 300
iberard@cpsmedia.ca

Communautés de pratique

L'AVENIR DE LA FORMATION

PROFESSIONNELLE

« Comme disait Confucius : *L'homme sage apprend de ses erreurs; l'homme plus sage apprend des erreurs des autres.* » Voilà de quelle manière Rachid Khellaf, ingénieur à Québec, résume son expérience de la communauté de pratique.

Par Clémence Cireau

Au début de l'année 2016, l'Ordre des ingénieurs du Québec a décidé de créer un nouveau type de formation : les réseaux d'échange de pratiques, ou communautés de pratique. L'objectif : rendre la formation continue plus concrète et plus vivante pour les membres. Le principe est simple : une dizaine d'ingénieurs se retrouvent à plusieurs reprises pour discuter sur des thèmes qu'ils croisent régulièrement dans leur pratique professionnelle. « Les personnes apprennent plus au cours d'un échange actif que lorsqu'elles sont dans une position d'écoute passive », explique Line Paquette, chef du développement de la profession à l'Ordre des ingénieurs du Québec.

AMÉLIORER LES PRATIQUES DE GESTION

Les sujets abordés sont très divers. Ce sont les bénévoles des comités régionaux qui proposent des sujets afin qu'ils collent au mieux aux besoins des membres. Une grande flexibilité est laissée aux participants pendant les rencontres. Ainsi, les communautés de pratique de Québec et de Mauricie-Centre-du-Québec ont échangé autour de la gestion de projet. « Les différents thèmes abordés dans les rencontres correspondent parfaitement à notre quotidien d'ingénieur », affirme Rachid Khellaf, participant à Québec. Les participants de Montréal ont quant à eux discuté de leadership efficace. « Ce fut une belle occasion de codéveloppement; nous avons pu interagir avec des collègues ingénieurs et mettre en commun l'expérience de chacun,



« Les personnes apprennent plus au cours d'un échange actif que lorsqu'elles sont dans une position d'écoute passive. »

afin de nous entraider et d'améliorer nos pratiques de gestion », raconte Patrice Bombardier, ing.

DES PARTICIPANTS TRÈS SATISFAITS



Patrice Bombardier, ing.

Tous les participants sont très satisfaits. « La communauté de pratique a été à la hauteur de mes attentes, dit Martin Bernier, ingénieur à Québec. Nous étions sept personnes. Chacune est arrivée avec son problème et les autres participants lui ont proposé des outils concrets pour trouver une solution. Je trouve cette façon de progresser extraordinaire, grisante, c'est l'avenir de la formation professionnelle ! »



Ordre
des ingénieurs
du Québec

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE PUBLIC

L'Ordre des ingénieurs du Québec assure la protection du public en contrôlant l'accès et l'exercice de la profession d'ingénieur.

Les membres y contribuent en répondant de leurs choix et de leurs actes et en se portant garant de leur travail auprès de la société.

oiq.qc.ca



Audrey Pratt, ing.
Membre depuis 2010

Yanick Aubé, ing. jr
Membre depuis 2014

Selon André Loiselle, ing, ces communautés de pratique répondent à un réel besoin. «Généralement, les ingénieurs sont très à l'aise avec les sujets techniques; grâce à ces discussions, ils seront plus à même de gérer du personnel avec tout ce que cela implique. C'est nettement plus complexe que de faire fonctionner une machine.»

LE CODÉVELOPPEMENT POUR S'AMÉLIORER

Au fil des différentes séances, la confiance s'établit entre les participants. «Nous avons commencé par aborder des sujets généraux, sur la gestion du changement, de la diversité,



Raynald Ferland, ing.

indique Raynald Ferland. Les échanges étaient agréables. Quand nous sommes passés aux exercices de codéveloppement, chacun a exposé une situation problématique, et une véritable chimie s'est opérée entre nous. La créativité pour solutionner la difficulté exposée crée une camaraderie de plus en plus appréciée de tous. Nous avons vraiment compris le sens du mot commu-

nauté. Je recommande le codéveloppement à tout ingénieur qui veut s'améliorer. D'ailleurs, ceux qui ont assisté aux rencontres le recommandent à 100%.»

L'AVANCEMENT COLLECTIF DE LA PROFESSION

De plus, ces rencontres consolident un réseau professionnel à long terme. «Étant dans la jeune trentaine, j'ai beaucoup aimé échanger avec des ingénieurs plus expérimentés, avance Marc-André Lapointe, ing., qui a participé à la communauté Mauricie-Centre-du-Québec. Je profite de leur expérience! J'ai constaté que les problèmes vécus dans mon milieu sont régulièrement les mêmes dans d'autres milieux. Nous avons donc tout intérêt à collaborer pour trouver des solutions et faire progresser notre profession. Les communautés de pratique sont des ateliers accessibles qui permettent l'avancement personnel des ingénieurs, mais également l'avancement collectif de la profession.»



Marc-André Lapointe, ing.

POUR MIEUX S'INTÉGRER

Les participants conseillent cette expérience aux jeunes, et également aux moins jeunes. «J'irais plus loin que simplement recommander cette formule à un ingénieur, j'obligerais tous les ingénieurs à y participer», n'hésite pas à affirmer Martin Bernier, avant d'ajouter : «Les ingénieurs d'expérience pensent trop souvent qu'ils savent tout. Or, ils doivent réaliser que chaque personne peut leur apporter quelque chose, que ce soit une dimension technique, humaine, sociale, culturelle ou autre...»

« Généralement, les ingénieurs sont très à l'aise avec les sujets techniques; grâce à ces discussions, ils seront plus à même de gérer du personnel avec tout ce que cela implique. »

Martin Bernier pense aussi que ces réseaux d'échange de pratiques sont un très bon moyen de s'intégrer pour les nouveaux arrivants au Québec, tout en enrichissant l'expérience du groupe. «L'humain et son comportement sont le principal enjeu de la gestion de projet. Le fait d'avoir un groupe multiculturel apportait une dynamique très intéressante.»

DAVANTAGE DE RENCONTRES ANNUELLES

Des communautés de pratique se tiendront dans huit régions à l'automne. «Nous avons bonifié la formule, souligne Line Paquette. Nous allons proposer plus d'activités et insister sur le codéveloppement, puisque c'est la partie qui a plu le plus aux participants. Les sujets seront aussi mieux précisés afin qu'ils soient approfondis au maximum et que les discussions ne s'en éloignent pas.» De quatre à six séances selon les régions, elles passeront à huit. «Quatre rencontres, ce n'est pas assez! Tous les participants voulaient continuer», s'exclame Raynald Ferland, qui compte bien se réinscrire à l'automne. ◀

Informez-vous sur les communautés de pratiques qui auront lieu à l'automne en consultant l'adresse suivante : http://www.oiq.qc.ca/fr/comites_regionaux/Pages/Communautedepratique.aspx

TD Assurance
Meloche Monnex

Être membre de l'OIQ
a ses avantages. Profitez-en.

Obtenez des **tarifs d'assurance préférentiels** dès aujourd'hui.

**Faire partie d'un groupe a
ses avantages. Profitez-en!**

**Vous pourriez
économiser 415\$*
ou plus en nous confiant
à la fois vos assurances
habitation et auto.**

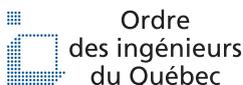
Après tout, vous l'avez bien mérité!

À TD Assurance, nous savons que vos efforts méritent une récompense. C'est pour cela que, en tant que membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, vous avez accès au programme TD Assurance Meloche Monnex et à ses tarifs d'assurance préférentiels, à un service hautement personnalisé et à des rabais supplémentaires. Demandez une soumission et voyez combien vous pourriez économiser.

Avec nos heures d'ouverture étendues, c'est facile.
Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h (HE)
Le samedi, de 9 h à 16 h (HE)

Programme d'assurance habitation et auto

Parrainé par:



HABITATION | AUTO

Demandez sans tarder une soumission
au 1-877-818-6220
ou rendez-vous à melochemonnex.com/oiq



Le programme TD Assurance Meloche Monnex est offert par SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE. Il est distribué par Meloche Monnex assurance et services financiers inc. au Québec, par Meloche Monnex services financiers inc. en Ontario et par Agence Directe TD Assurance inc. ailleurs au Canada. Notre adresse est le 50, place Crémazie, Montréal (Québec) H2P 1B6.

En raison des lois provinciales, notre programme d'assurance auto et véhicules récréatifs n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan.

*À l'échelle nationale, 90 % de nos clients qui sont membres d'un groupe de professionnels ou de diplômés (polices émises par SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE) ou d'un groupe employeur (polices émises par PRIMMUM COMPAGNIE D'ASSURANCE) avec qui nous avons une entente, et qui assuraient une habitation (assurances des locataires et des copropriétaires exclues) et une automobile le 31 juillet 2015 ont économisé 415 \$ par rapport aux primes que ces clients auraient payées au même assureur s'ils n'avaient pas obtenu un tarif de groupe préférentiel et un rabais multiproduit. Ces économies ne sont pas garanties et peuvent varier selon le profil du client.

ND Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.



Exercez votre profession en toute quiétude, nous nous occupons de votre assurance responsabilité professionnelle !

Votre programme d'assurance responsabilité professionnelle décliné en 2 volets :

- Régime collectif de base pour tous les membres
- Régime complémentaire pour tous les membres en pratique privée

Faites appel à l'équipe dédiée de Lussier Dale Parizeau !